

SOMMAIRE

- Chapitre I. Introduction
- Chapitre II. Le Musée
- Chapitre III. Les Collections
- Chapitre IV. Les Travaux de l'Année
- Chapitre V. Les Publications
- Chapitre VI. Les Excursions

R A P P O R T

CHAPITRE VII. SUR L'ACTIVITE DU MUSEE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE

CHAPITRE VIII. BELGIQUE PENDANT L'ANNEE 1940.

SOMMAIRE

- Chapitre I. Introduction
- Chapitre II. Le Musée
- Chapitre III. Les Collections
- Chapitre IV. Les Travaux de l'Année
- Chapitre V. Les Publications
- Chapitre VI. Les Excursions
- Chapitre VII. Les Travaux de l'Année
- Chapitre VIII. Les Publications
- Chapitre IX. Les Excursions

TABLE DES MATIERES.

	<u>Page</u>
<u>PREMIERE PARTIE.</u> - Les activités scientifiques du Musée.	
Chapitre I. Les explorations. Programme suivi et résultats.	1
Chapitre II. Les autres accroissements des collections.	6
Chapitre III. L'activité du personnel scientifique. Travaux et publications.	8
Chapitre IV. Travaux et publications des collaborateurs étrangers.	18
Chapitre V. L'activité du personnel technique.	23
Chapitre VI. L'activité de l'Atelier de la Direction.	28
Chapitre VII. L'activité du Service Educatif.	29
Chapitre VIII. Liste des publications du Musée.	31
Chapitre IX. L'activité de la Bibliothèque.	34
Chapitre X. Appréciation générale et desiderata.	35
<u>DEUXIEME PARTIE.</u> - Le Service administratif.	
Chapitre I. Personnel administratif.	37
Chapitre II. Emploi des fonds.	41
Chapitre III. Travaux d'achèvement du Musée.	50
Chapitre IV. Les Collaborateurs.	55
Chapitre V. Les publications.	56
Chapitre VI. Dépenses pour la Bibliothèque.	57
Chapitre VII. Nominations, mutations, distinctions honorifiques, grades et distinctions académiques.	58
Chapitre VIII. Conséquences de l'agression et de l'occupation allemandes. Le personnel. La position juridique et morale. Les bâtiments. Les collections, le matériel, les mesures de protection. Les rapports avec l'autorité allemande.	60

R A P P O R T
SUR L'ACTIVITE DU MUSEE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE
BELGIQUE PENDANT L'ANNEE 1940.

PREMIERE PARTIE

LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU MUSEE.

Chapitre I.- LES EXPLORATIONS.

Programme suivi et résultats.

L'exploration du territoire belge et des eaux qui le baignent a été fortement ralentie soit par la mobilisation de plusieurs naturalistes, dont des chefs de sections, et des deux tiers du personnel technique, soit par leur captivité après le 28 mai 1940. L'interdiction faite par l'autorité militaire belge d'accéder à beaucoup de régions, principalement à des régions frontières, la quasi impossibilité des déplacements depuis le 10 mai 1940 date à laquelle débuta l'occupation du pays par les armées allemandes, ont aussi paralysé les recherches sur le terrain.

Les explorations énumérées ci-après ont cependant été effectuées.

1.- Exploration de la mer et des eaux saumâtres.

M. le Conservateur E. Leloup, Chef de la Section des Invertébrés Récents (absent du 10 mai au 31 décembre 1940, prisonnier de guerre en Allemagne), M. le Conservateur adjoint W. Adam, faisant fonction de chef de la susdite Section du 15 août au 31 décembre 1940, M. l'Aide-naturaliste A. Capart, absent du 1 janvier au 12 juin 1940, faisant fonction de chef de la Section du 13 juin au 15 août 1940, M. le Dr. W. Conrad, Collaborateur et Chercheur du Fonds national de la Recherche scientifique.

Récolte de matériaux à Ostende pour l'étude de la faune marine; à Lillo en vue de l'étude écologique rationnelle de la faune et de l'éthologie de celle-ci.

Récolte de plancton à Lillo.

Examen des transformations que subit un étang naturel à faible salinité (Lillo).

Découverte d'espèces rares ou nouvelles pour la Belgique.

Par suite des événements internationaux, l'étude de la faune malacologique du Bas-Escaut, interrompue depuis le mois d'août 1939, n'a pas pu être reprise.

Toutes ces recherches ont été faites entre le 1 janvier et le 10 mai 1940.

2.- Exploration des eaux douces.

M. le Conservateur E. Leloup, Chef de la Section des Invertébrés Récents (absent du 10 mai au 31 décembre 1940, prisonnier de guerre en Allemagne), M. le Conservateur adjoint W. Adam, faisant fonction de chef de la susdite Section du 15 août au 31 décembre 1940, M. l'Aide-naturaliste

A. Capart, absent du 1 janvier au 12 juin 1940, faisant fonction de chef de la Section du 13 juin au 15 août 1940, M. le Dr. W. Conrad, Collaborateur et Chercheur du Fonds national de la Recherche scientifique.

Récolte de matériaux dans les étangs de Chertal et du Rouge-Cloître pour l'étude écologique rationnelle de la faune et de l'éthologie de celle-ci.

Examen des transformations que subissent une mare naturelle d'eau douce (Rouge-Cloître), un étang artificiel d'eau douce plus ou moins pollué (Rouge-Cloître) et trois mares alimentées par la Meuse (Chertal).

Récolte du plancton et découverte d'espèces nouvelles.

Les recherches actives interrompues depuis le 8 mai 1940 furent reprises en ce qui concerne la localité de Rouge-Cloître le 12 juillet 1940.

3.- Exploration terrestre.

A.- M. le Conservateur E. Leloup, Chef de la Section des Invertébrés Récents (absent du 10 mai au 31 décembre 1940, prisonnier de guerre en Allemagne), M. le Conservateur adjoint W. Adam, faisant fonction de chef de la susdite Section du 15 août au 31 décembre 1940, M. l'Aide-naturaliste A. Capart, absent du 1 janvier au 12 juin 1940, faisant fonction de chef de la Section du 13 juin au 15 août 1940, M. le Dr. W. Conrad, Collaborateur et Chercheur du Fonds national de la Recherche scientifique.

Récolte de matériaux, à Chertal, à Herstal et à Lillo, en vue de l'étude écologique rationnelle de la faune et de l'éthologie de celle-ci.

Les recherches actives poursuivies jusqu'au 1 mai 1940 ne purent pas être reprises.

B.- M. le Conservateur G. Fr. de Witte, Chef de la Section des Vertébrés Récents (absent du 14 mai au 12 août 1940), M. le Conservateur adjoint S. Frechkop, faisant fonction de chef de la Section du 14 mai au 12 août 1940, MM. les Collaborateurs Ch. Dupond et R. Verheyen.

Récolte de 8 poissons et de 3 Mammifères de la faune belge.

Exploration à Biron (Luxembourg), aux grottes de Warre et de Bomal, à Auderghem, à Wavre-Sainte-Catherine et à Beauvechain pour la récolte et le baguage des Chauves-souris.

Visite de l'exposition ornithologique de Bruxelles.

Les explorations ont été arrêtées du 10 mai au 31 décembre 1940.

4.- Exploration entomologique.

M. l'Aide-naturaliste A. Collart, attaché à la Section d'Entomologie.

Continuation de l'exploration méthodique des Hautes-Fagnes au point de vue des faunes entomologiques terrestre et dulcicole.

Les recherches n'ont pas pu être reprises après le 10 mai 1940.

5.- Exploration parasitologique et sibiologique.

M. le Conservateur E. Leloup, Chef de la Section des Invertébrés Récents et M. le Conservateur G. Fr. de Witte, Chef de la Section des Vertébrés Récents.

Dissection d'estomac de Vertébrés provenant des explorations du pays, pour la recherche des parasites.

6.- Exploration des terrains quaternaires et modernes.

M. le Conservateur adjoint M. Glibert, Chef de la

Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire (absent du 1 janvier au 17 décembre 1940, rappelé sous les drapeaux et prisonnier de guerre), M. le Conservateur Demanet, dirigeant l'exploration.

Récolte abondante de coquilles fluviatiles à Antoing.

Découverte de silex néolithiques à Froyennes, Tournai, Hollain, Frasnes, Avelghem et Ellezelles.

Les recherches sur le terrain ont été interrompues du 10 mai au 31 décembre 1940.

7.- Exploration des terrains tertiaires.

M. le Conservateur adjoint M. Glibert, Chef de la Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire (absent du 1 janvier au 17 décembre 1940, rappelé sous les drapeaux et prisonnier de guerre), M. le Conservateur Demanet, dirigeant l'exploration.

Récolte d'Echinides et de Spongiaires dans le Landénien à Tournai; de Mollusques dans le Landénien à Antoing, Chercq et Tournai, dans l'Yprésien et le Panisélien à Avelghem, Ellezelles, Frasnes, Renaix et le Diestien à Avelghem.

Les recherches sur le terrain ont été interrompues du 10 mai au 31 décembre 1940.

8.- Exploration des terrains secondaires.

M. le Conservateur adjoint M. Glibert, Chef de la Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire (absent du 1 janvier au 17 décembre 1940, rappelé sous les drapeaux et prisonnier de guerre), M. le Conservateur Demanet dirigeant l'exploration.

Récolte dans le Cénomaniens et le Tunonien de Tournai, de Spongiaires, de Brachiopodes, de Lamellibranches et de Gastéropodes.

9.- Exploration des terrains primaires.

A.- M. le Conservateur E. Maillieux, Chef de la Section des Invertébrés primaires jusqu'au 28 février 1940, M. le Conservateur F. Demanet, Chef de la Section des Invertébrés primaires depuis le 1 mars au 31 décembre 1940, M. le Conservateur adjoint M. Lecompte.

Exploration du Dévonien à Havré, du Dinantien à Maredsous, du Namurien à Morlanwelz, à Mons et à Mosiat, du Westphalien à Maurage, du Dinantien à Maredsous.

Les matériaux découverts à la suite du débitage d'un sondage au charbonnage de Havré sont d'un haut intérêt pour la paléontologie du Dévonien et pour la tectonique des terrains houillers.

Les recherches sur le terrain furent interrompues du 10 mai au 31 décembre 1940.

B.- M. le Conservateur adjoint E. Stockmans, Chef de la Section de Paléobotanique (rappelé sous les drapeaux et prisonnier de guerre du 10 mai au 13 juin 1940).

Recherche et récolte de végétaux dans le Dévonien à Bossière.

Les recherches sur le terrain furent interrompues du 10 mai au 31 décembre 1940.

Chapitre II.- LES AUTRES ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS.

Les acquisitions les plus importantes sont seules mentionnées.

1.- ACHATS.

6.518 Reptiles, Batraciens et Poissons du Congo belge,
376 Mammifères de Belgique et du Congo belge,

795 Oiseaux de Belgique et du Congo belge,
5.145 Insectes du Congo belge,
1.040 Insectes de France, de Suisse et du Tonkin.

2.- DONS.

S.M. le Roi a donné un Mammifère et 8 Oiseaux provenant de Villers-sur-Lesse.

L'Institution a reçu :

du Musée du Congo belge, à Tervueren, 196 Reptiles, Batraciens et Poissons de provenances diverses,
de M. Nerinx, de Bruxelles, 1.057 Reptiles et Batraciens de Belgique,
de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, 2.615 Poissons récoltés au Parc National Albert,
de MM. A. et J. Ball, de Bruxelles, 16.950 Insectes provenant de la collection de feu F.J. Ball, leur père, autrefois collaborateur pour l'entomologie au Musée,
de la famille Havenith, de Bruxelles, 8.645 Insectes de Belgique et de l'étranger,
de M. J.M. de Witte, de Bruxelles, 1.650 Insectes récoltés aux environs de Montpellier (France),
de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge, 16.250 Insectes récoltés au Congo belge,
de la Faculté polytechnique de Mons, des empreintes de Végétaux du Houiller de Kaiping (Chine),
de l'Université de Bristol, des empreintes de Végétaux du Houiller de Bristol.

3.- ECHANGES.

Le Conseil de Surveillance, sur proposition de M. le Directeur du Musée, autorise les échanges suivants :
un tronc de Prototaxites originaire de Wihéries, de la

Faculté polytechnique de Mons, en échange de Neuropteris schlebani et Sphenophyllum trichomatosum.

Chapitre III.- L'ACTIVITE DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE.

1.- Travaux et Publications.

M. V. Van Straelen, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, a publié :

Crustacés Décapodes nouveaux du Crétacique de la Navarre (Bulletin du Musée, t. 16, n° 4),

Pénéides nouveaux méso- et cénozoïques (Bulletin du Musée, t. 16, n° 8).

1.- Section des Invertébrés primaires. I. Groupe Cambro-Dévânien.

M. le Conservateur adjoint M. Lecompte s'est adonné aux travaux suivants :

l'analyse des matériaux givétiens et frasniens recueillis dans le massif de Philippeville;

l'étude systématique des Stromatopores du Givétien et du Frasnien inférieur du Bord Sud du Bassin de Dinant, suivie de la rédaction d'un manuscrit sur les genres et les espèces déterminées;

l'étude lithographique et paléontologique des carottes du sondage fait à Beaulieu, près de Havré;

l'examen de polypiers actuels de Tortugas (Floride) en vue de la comparaison avec les Tabulés paléozoïques.

M. Lecompte a recherché une technique permettant l'observation des structures squelettiques des polypiers à l'aide des rayons ultra-violets.

Il a réuni une importante documentation sur les récifs actuels (environ 150 pages). Ces matériaux ont servi à la rédaction de trois thèses annexées à un mémoire qui fut présenté à l'Université de Louvain pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur. Ce diplôme a été délivré à M. Lecompte le 3 mai.

2.- Section des Invertébrés Primaires. II. Groupe Carbonifère.

M. le Conservateur F. Demanet a déterminé la faune de l'assise d'Andenne. Cette faune, considérée comme indigente, s'est révélée très riche. Elle comprend plus de cent espèces différentes, représentées actuellement par des milliers de spécimens dans les collections du Musée. L'analyse de ces spécimens, qui sont aplatis, était fort malaisée. M. Demanet en a fait la description détaillée et a indiqué leur répartition géographique et stratigraphique. Il a établi la stratigraphie de l'assise d'Andenne dans les divers districts des deux grands bassins houillers belges; il a prouvé le caractère transgressif des formations namuriennes et exposé des idées nouvelles sur l'origine de l'aire de surélévation du Samson.

M. Demanet a énuméré toutes les espèces des ensembles fauniques qui constituent les horizons paléontologiques de l'assise d'Andenne. Ce long travail n'avait pas encore été fait.

La description de la faune marine de l'horizon du Petit Buisson a été ensuite commencée. La moitié de cette étude est achevée.

M. le Conservateur Demanet a, en outre, dirigé les Sections des Vertébrés fossiles, des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire, du 1 janvier au 17 décembre 1940, la Section de Paléobotanique, du 10 mai au 15 juin 1940, la Section d'Anthropologie et de Préhistoire du 1 janvier au 1 septembre 1940, les chefs de ces départements étant mobilisés.

3.- Section des Invertébrés Récents.

Outre le classement des manuscrits relatifs à la Section M. le Conservateur E. Leloup a déterminé les Hydraires transmis par le Musée zoologique de Hambourg, les Amphineures envoyés par cette institution, par le British Museum de Londres et par le Biological Laboratory de Tokyo, et divers groupes d'Invertébrés marins.

M. Leloup a signé les publications suivantes :

La flore et la faune du bassin de chasse d'Ostende (1937-1938). (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, n° 94).

Caractères anatomiques de certains Chitons de la côte Californienne. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, 2me série, fasc. 17).

A propos des espèces du genre Squamopleura Nierstrasz, 1906 (Amphineures). (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, tome XVI, n° 9).

Deux nouvelles espèces de Polyplacophores, Cryptoconchus ashbyi et Cryptoconchus roseus. (Idem, n° 15)

Quelques Hydropolypes de la baie de Sagami, Japon (2me note). (Idem, n° 19).

La distribution en Belgique de Leucochloridium paradoxum,

Rhychodemus terrestris, Arion intermedius, Platyarthrus hoffmannseggii et Atyaephyra desmaresti. (En collaboration avec M. W. Adam). (Idem, n° 21).

A propos de Scyphothèques. (Idem, n° 23).

Les Chitons du genre Cryptoplax Blainville, 1818. (Idem, n° 33).

Sur la présence d'Aesthètes chez Cryptochiton stelleri (Middendorff, 1846). (Idem, n° 36).

M. le Conservateur adjoint W. Adam a déterminé les Céphalopodes de la collection Dautzenberg, ceux de la Mer Rouge recueillis en Egypte par R. Dolifus et ceux de la collection étrangère du Musée. Il a étudié Les Céphalopodes de l'expédition du Siboga aux Indes orientales néerlandaises et ceux du Zoologisch Museum d'Amsterdam ainsi que les Céphalopodes et les Nudibranches provenant des voyages du navire-école belge "Mercator".

A ces travaux s'ajoutent :

des recherches sur l'anatomie d'Alderia modesta et sur l'éthologie d'Hydrobia jenkinsi;

la révision des genres Anisus, Planorbis et Lymnaea de la collection belge;

l'analyse des types de Sepiidae du Muséum de Paris, décrits par Rochebrune, des types de Sepiidae et de Loliginidae du Musée de Hambourg, décrits par Pfeiffer.

M. W. Adam a consigné les résultats de ses investigations dans les articles suivants :

Notes sur les Gastéropodes. VIII. Sur la présence de Pseudamnicola confusa (Frauenfeld, 1863) en Belgique. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 12).

Notes sur les Gastéropodes. IX. Sur les espèces des genres Bythinella Moquin-Tandon et Paladilbia Bourguignat en Belgique. (Idem, n° 18).

La distribution en Belgique de Leucochloridium paradoxum, Rhynchodemus terrestris, Arion intermedius, Platyarthrus hoffmannseggii et Styaephyra desmaretii (En collaboration avec M. Leloup). (Idem, n° 21).

M. Adam a remplacé le Chef de la Section, M. le Conservateur Leloup, pendant la mobilisation et la captivité de ce dernier en Allemagne, soit du 15 août au 31 décembre 1940.

M. L'aide-naturaliste A. Capart a déterminé les Crustacés décapodes provenant de l'exploration de la Mer du Nord, les Copépodes parasites des Poissons récoltés par le "Mercator" dans diverses croisières et les Copépodes parasites des Mollusques rapportés par ce navire de son neuvième voyage.

4.- Section des Vertébrés récents.

M. le Conservateur G. Fr. de Witte a déterminé les Reptiles et les Batraciens acquis pendant l'année par l'Institution, ainsi qu'une partie des Reptiles et des Batraciens du Congo envoyés par des Collaborateurs. Il a terminé son étude sur les Reptiles et les Batraciens provenant de sa mission au Parc National Albert.

M. de Witte a consacré, en outre, une fraction de son activité à surveiller l'exécution des dessins devant servir à l'édition des cartes postales représentant les animaux protégés au Congo belge et des cartes figurant les Mammifères de Belgique, 2me série.

Enfin, il a choisi et corrigé les illustrations destinées à la nouvelle édition de l'ouvrage "Les Animaux protégés au Congo belge".

M. le Conservateur adjoint S. Frechkop a consacré son temps aux travaux suivants : la détermination de 1.025 Mammifères ainsi que celle des Mammifères du Congo provenant de sa mission au Parc National Albert et de cinq collections particulières.

Il a rédigé le chapitre "Les Oiseaux" pour la nouvelle édition de l'ouvrage "Les Animaux protégés au Congo belge". Il a dirigé l'exécution des dessins qui doivent illustrer les cartes reproduisant les animaux protégés au Congo belge et composé le texte pour la série "Les Primates".

M. Frechkop a préparé une bibliographie mammalogique congolaise.

Il a publié dans le Bulletin de l'Institution :
Notes sur les Mammifères. XXVI. Considérations préliminaires sur l'évolution de la dentition des Primates. (n° 11).

M. l'Aide-naturaliste R. Verheyen a déterminé les Picidés (590 exemplaires). Il a rédigé un ouvrage sur les Pics et les Coucous de Belgique et corrigé les épreuves, dans les deux langues, de son livre sur les Anatidés de Belgique, publiés en 1941 par la Commission administrative du Patrimoine du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

Il a fait paraître dans le Bulletin de l'Institution :
Notes sur la faune ornithologique de l'Afrique centrale. II.
A propos d'une collection d'Oiseaux du Haut-Lualaba (n° 2).

M. le Collaborateur Ch. Dupond a déterminé des oiseaux de la faune belge (250 exemplaires).

La direction de la composition des cartes postales coloriées représentant les Oiseaux de Belgique, la rédaction

du compte rendu de baguage des oiseaux pendant l'année 1939, la correspondance pour ce Service et la réception de soixante-neuf visiteurs ont aussi occupé ce collaborateur.

M. Dupond a publié :

Note pour contribuer à l'étude des formes du Pipit des arbres, Anthus trivialis L. Le Gerfaut, v. 1940.

Note sur un hybride de Carduelis spinus x Serinus canarius, monstre à trois pattes.

L'arrêt dans le développement de l'oeuvre du baguage des Oiseaux est fonction des événements internationaux. 3.400 bagues seulement ont été envoyées. 140 listes sont rentrées à l'Institution. La distribution de bagues est suspendue depuis le 10 mai 1940 et ne sera reprise qu'après la fin des hostilités. Le nombre des oiseaux bagués a été de 4.620. 249 oiseaux ont été repris : 165 bagués par la station de Bruxelles et 84 porteurs d'une bague étrangère, sans compter ceux dont l'identification a été impossible. Le service a été secondé par 83 collaborateurs; il a reçu la visite de 69 personnes désireuses de voir les collections de la section ou de s'initier aux problèmes de la migration des Oiseaux.

5.- Section d'Entomologie.

Bien que très occupé par la direction du personnel et des travaux de la Section, par la réception des visiteurs et par l'étude de questions exigeant des connaissances entomologiques spéciales, M. le Conservateur d'Orchymont a poursuivi ses investigations sur les Coléoptères. Il a publié les articles suivants :

Notes systématiques et biogéographiques au sujet de quelques

Hydraena paléarctiques. (Bulletin d u Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, tome 16, n° 17).

Notes biogéographiques complémentaires sur quelques Palpicornia holarctiques. (Idem, n° 43).

Palpicornia de Chypre. Voyage de M. A. Ball. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, 2me série, fasc. 19).

Palpicornia des Iles Atlantiques. (Idem, fasc. 20).

Contribution à l'étude des palpicornia. (Bulletin & Annales de la Société entomologique de Belgique, LXXX, pp. 157-197).

Notes sur quelques Palpicornia de la République Argentine. (Revista de la Sociedad Entomologica Argentina, X, n° 2, pp. 253-264, Buenos-Aires).

Helophorus arcticus Brown. A living fossil. (Canadian Entomologist, Ottawa, 1940, pp. 1-4, en collaboration avec W.J. Brown).

Synonymie d'un Cercyon italien. (Bollettino Societa entomologica Italiana, LXXII, p. 45).

Notes sur quelques Ochthebius (Asiobates) du groupe bicolor. (Idem, LXXII, p. 53-61).

M. le Conservateur adjoint A. Ball a publié :

Contribution à l'étude des Psocoptères. II. Description d'une espèce nouvelle de Liposcelis de l'île de Chypre et du Liban. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 20).

M. l'Aide-naturaliste A. Collart a poursuivi ses études diptérologiques. Il a mené à bonne fin la détermination des Hélomyzides cavernicoles de Transylvanie recueillis par

le Dr. R. Leruth. Il a entrepris l'étude des Empidides, des Dolichopodides et des Syrphides, de la même provenance.

Du matériel rapporté des Hautes-Fagnes il s'est réservé l'analyse des Silphides et des Cérambycides.

M. A. Collart a exposé les résultats de ses recherches dans les publications suivantes :

Dacinae du Congo belge (Diptera : Trypetidae). (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 13).

Etudes biospéléologiques. XXII. Helomyzidae (Dipt.) de Transylvanie. (Idem, n° 35).

A propos des Tetrodium de Belgique (Coeloptera : Cerambycidae). (Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, LXXX, p. 153-156).

A propos des Microlépidoptères des Hautes-Fagnes. (Hautes-Fagnes, fasc. XVII, p. 3-8).

Bibliographie entomologique. (Idem, fasc. XVII, p. 38-39).

Le personnel scientifique de la Section a continué de s'occuper des récoltes faites par la mission G. Fr. de Witte au Parc National Albert en 1933-1935. La répartition de certaines collections entre le Musée royal d'Histoire naturelle et le Musée du Congo belge a été effectuée. Ce dernier a reçu la part qui lui revenait des Microlépidoptères et des Passalidae.

M. P. Van Schuytbroeck, attaché à l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, continue l'analyse des Diptères, dont le nombre s'élève à 661.000 environ. Le triage de 44 familles, représentant 135.000 individus, a été fait. Ce travail s'effectue au rythme de 17.000 Diptères par mois.

M. A. Janssens, du même organisme, a terminé le tri par familles des Coléoptères. Il a entrepris celui des Hyménoptères. Dans cet ordre, il a déjà achevé le triage des Vespidés, des Formicidés et des Tenthredinidés.

6.- Section de Paléobotanique.

M. le Conservateur adjoint F. Stockmans a poursuivi l'étude de la flore du Dévonien supérieur. Il a commencé l'examen de la flore wéaldienne, entreprise depuis 1898 par feu le professeur Ch. Bommer, mais jamais présentée par ce dernier.

Il a publié :

Végétaux éodévoniens de la Belgique. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, n° 93). Ce travail a été couronné par la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

Bois ligniteux et bois silicifiés cénozoïques à Loppem (Belgique). (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 26). En collaboration avec Dom F. Gillain, de Saint-André.

7.- Section de Minéralogie et de Pétrographie.

M. le Conservateur adjoint M. Lecompte a déterminé les collections entrées pendant l'année. Il a recherché une technique appropriée à la confection des lames minces à l'épaisseur minérale (0,02 mm.) dans les matériaux de toute espèce.

M. l'Aide-naturaliste stagiaire Van Tassel a fait l'étude goniométrique de cristaux de Célestine de Rochefort, et l'analyse systématique des caractères optiques des principaux minéraux constituant les roches ignées.

Il a effectué des essais de minérographie en vue de mettre au point la méthode de polissage des minéraux opaques permettant leur étude en lumière réfléchie.

M. Van Tassel a déterminé un échantillon complexe de sels minéraux recueilli par M. le Conservateur d'Orchymont aux îles Canaries. Il a étudié, au point de vue bibliographique, la pétrographie sédimentaire et la minéralogie de la Belgique.

8.- Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

M. l'Aide-naturaliste F. Twiesselmann a établi le plan d'organisation de la Section et créé des modèles de fiches destinées au classement des collections.

Il a dressé le fichier bibliographique de la Préhistoire et de l'Anthropologie en Belgique. Le dépouillement des périodiques est déjà avancé. Le catalogue des collections d'industries préhistoriques conservées au Musée étant souvent réclamé par les spécialistes, il a entamé l'inventaire de tout cet ensemble. Les pièces étrangères et celles du pré-chelléen de Belgique sont classées.

M. Twiesselmann a fait l'étude comparative de l'épaisseur des crânes anciens et récents de races diverses.

Il a, en outre, dirigé trois visites organisées par le Service éducatif de l'Institution et consacrées à l'Anthropologie.

Chapitre IV.- TRAVAUX ET PUBLICATIONS DES COLLABORATEURS ETRANGERS.

1.- Section des Invertébrés primaires.

M. E. Maillaux, conservateur honoraire, a déterminé et catalogué les Brachiopodes de l'Emsien de l'Ardenne, les

fossiles dévoniens de la collection Duvigneaud et les fossiles dévoniens provenant du gisement de Hérirud (Afghanistan)

Il a publié :

Les Echinodermes du Frasnien de la Belgique. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, n° 92).

Le Siegenien de l'Ardenne et ses faunes. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 5).

Documents pour servir à l'étude du Givétien de l'Ardenne. (Idem, n° 7).

Contribution à la connaissance du Frasnien moyen (Assise de Frasnes) de la Belgique. (Idem, n° 14).

Note sur des fossiles dévoniens de l'Afghanistan. (Idem, n° 41).

M. G. Delépine, de Lille, a publié :

Les Goniatites du Dinantien de la Belgique. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, n° 91).

M. O. Abel, de Salzbourg, a entrepris l'examen des traces de reptation sur les plaques de marbre noir de Denée-Maredsous.

M. et Mme R. Rächter, de Francfort s/M., continuent l'étude des Trilobites dinantiens.

Miss Lathan, de Glasgow, ainsi que M. F. Kaisin junior, de Louvain, étudient des Byozoaires du Dinantien.

M. J.B. Knight, de Princeton, certains groupes de Gastropodes dinantiens.

M. J. Baudet, de Tournai, a fait l'exploration méthodique du Tournaisien dans le Tournaisis. Il a récolté des collections importantes par le nombre des exemplaires et par la variété des groupes zoologiques. La valeur des pièces

constitue surtout en ce qu'elles ont été recueillies dans toutes les carrières du Tournaisis et qu'elles sont documentées stratigraphiquement d'après les diverses "veines" dans lesquelles se partage le Tournaisien de cette région.

3.- Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

M. J. Baudet a exploré les régions de Tournai et de Renaix et des localités du Pas-de-Calais. Il en a rapporté des Nummulites et des Mollusques.

4.- Section des Invertébrés Récents.

Trente spécialistes étrangers ont reçu en communication pour étude des matériaux de la collection belge et de la collection étrangère.

Mme Hageman a déterminé des Amphineures belges et étrangers.

M. le Dr. W. Conrad a étudié les eaux des étangs du Rouge-Cloître, les eaux de l'étang du Parc Léopold de Bruxelles, la vase du schorre de Lillo et les eaux saumâtres de la même localité. Il a examiné le plancton récolté au Parc Léopold de Bruxelles, celui recueilli à Chertal et celui provenant de Sheffield.

M. Conrad a, en outre, étudié les Flagellates fossiles conservés au Musée d'Histoire naturelle de Belgique, le matériel réuni à Smuid en 1939, les Périidiniens et les Diatomées rapportés par le Navire-Ecole "Mercator" de ses diverses croisières.

On doit à ce collaborateur la formation d'une documentation micro-iconographique.

Les résultats des recherches de M. Conrad ont paru dans les publications suivantes :

Notes protistologiques. XIV. Sur une formation neustique. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 1).

Notes protistologiques. XV. Sur une Euglène du psammon de l'Escaut. (Idem, n° 29).

Notes protistologiques. XVI. Sur Peridinium Woloszynskae n. sp. (Idem, n° 32).

Notes protistologiques. XVII. Chrysomonadées fossiles des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. (Idem, n° 45).

5.- Section des Vertébrés Récents.

Le Dr. H.C. Delsman, d'Hilversum, a étudié les poissons du Siam, de la collection Layang-Gaddi; M. P. Chabanaud, de Paris, les Pleuronectidae provenant de la 9me croisière du "Mercator"; M. Hubbs, de Michigan, les Mytilidae du même voyage; M. Poll, de Tervueren, des poissons du Congo belge et ceux récoltés par le lieutenant Billet sur les côtes d'Islande; Melle Cockran, de Washington, les Amphibiens et les Iguanidae de l'Amérique du Sud, surtout du Brésil, les Reptiles et les Amphibiens de Haïti et de Saint-Domingue.

Le Dr. Heuvelmans, de Bruxelles, élabore un travail sur la dentition des Siréniens.

M. Berlioz, de Paris, a fait la révision des Scansores du Musée d'Histoire naturelle de Belgique.

M. Nerinx, de Bruxelles, a fait des recherches sur le poids des oiseaux.

Le Prince Baudouin de Ligne, de Beloeil, a commencé la préparation de documents en vue de la formation d'une iconothèque des Vertébrés du monde.

6.- Section d'Entomologie.

M. V. Laboissière, de Levallois-Perret, a révisé la collection des Galérucines, il a publié à ce sujet : Observations sur les Galerucinae des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et descriptions d'espèces nouvelles. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 3).

Observations sur les Galerucinae des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et descriptions de nouveaux genres et espèces. (Idem, n° 25).

Observations sur les Galerucinae des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et descriptions de nouveaux genres et espèces. (Idem, n° 37).

M. Bergé, Janssens, Janmouille et Cooreman ont étudié respectivement les Rhopalocères, les Scarabaeides, les Microlépidoptères et les Acariens.

M. Janssens a exposé les résultats de ses investigations dans les ouvrages suivants :

Monographie des "Scarabaeus" et genres voisins. (Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, 2me série, n° 16).

Monographie des Gymnopleurides (Coleoptera Lamellicornia). (Idem, n° 18).

Contribution à l'étude des Coléoptères Lamellicornes Coprophages. II.- Remarques sur quelques Phanaeides. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 34).

M. Janmouille a signé les travaux suivants :

Notes sur les Microlépidoptères de Belgique. II.- Habitat dans la Forêt de Soignes et moeurs de Bankesia staintoni

Walsingham (Lepidoptera, Talaeporiidae). (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 24).

Notes sur les Microlépidoptères de Belgique. III.- Relevé des espèces observées au cours de quelques explorations dans le Zwyn et ses alentours (Knokke s/Mer). (Idem, t. 16, n°39).

M. Cooreman a publié :

Note sur les Hydrachnellae de la Faune belge. (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. 16, n° 44).

7.- Section de Paléobotanique.

Mme Y. Willière a étudié les préparations de bois panisélien de Loppem.

Chapitre V.- L'ACTIVITE DU PERSONNEL TECHNIQUE.

1.- Section des Invertébrés primaires.

La préparation en lames minces des polypiers recueillis dans le massif de Philippeville de 1936 à 1939, des Stromatopores du Givétien et du Frasnien inférieur du bord Sud du bassin de Dinant, des carottes du sondage exécuté à Beau-lieu, près de Havré, des Polypiers récents de Torfugas (Floride), au total 1.010 lames, la plupart de grandes dimensions, a surtout occupé le personnel technique plus particulièrement préposé aux travaux relatifs au Paléozoïque inférieur. Parmi les autres travaux, il convient de citer des essais de lames minces minéralogiques, le classement des Tabulés dévoniens décrits par M. Lecompte dans quatre mémoires (6.000 spécimens), la mise en ordre dans un meuble spécial des coupes taillées dans ces polypiers, la constitution du catalogue de cette collection et des lames correspondantes, l'établissement de la documentation bibliographique concernant les Stromatopores, les Tabulés et les Récifs (1.100 fiches).

Les invertébrés de l'assise de Chockier Nm 1 et de l'assise d'Andenne Nm 2 ont été répartis dans les collections, par zones et sous-zones. Le catalogue des collections V 3 c inférieur et supérieur a été dressé.

Les matériaux recueillis à la galerie de Java et au sondage de Havré, ainsi que ceux provenant de l'exploration du Tournaisien ont été ordonnés. Le classement par assises, charbonnages et sondages de la grande collection Stainier a été continué.

Le personnel a aussi consacré son activité aux travaux techniques suivants : moulage d'exemplaires de la collection de Baudour; confection de coupes minces dans des Polyptéris et des Bryozoaires; sciage, rodage et polissage de Brachiopodes et de Mollusques, solidification de pièces fragiles.

Un progrès a été réalisé dans la confection des microburans : une taille spéciale permet d'obtenir une surface d'éclatement présentant seulement une faible trace du coup de burin.

3.- Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

Le reclassement et la mise en plateaux du Turonien et du Cénomaniens des anciennes collections, la continuation de la mise en ordre de la collection Dautzenberg : Gastropodes du Miocène et du Pliocène, Lamellibranches de l'Eocène ont occupé le personnel technique de cette section.

4.- Section des Invertébrés Récents.

Le personnel technique s'est consacré en grande partie au classement du matériel suivant : les Mollusques terrestres et dulcicoles provenant des explorations du pays, 20 espèces de Mollusques de la collection belge, 51 espèces de

Gastéropodes rapportés des Indes néerlandaises par S.A.R. le Prince Léopold de Belgique, 18 espèces d'Acéphales étrangers, 16 espèces de Céphalopodes étrangers, 13 genres de Mollusques de la collection Dautzenberg.

L'activité du personnel s'est aussi manifestée dans les travaux suivants : le triage des Insectes récoltés à Chertal pour la recherche des larves des Chironomides; le tamisage de la vase provenant des explorations sur le schorre de Lillo, celui du plancton recueilli par le "Mercator" pour le prélèvement des Péridiniens; la confection des graphiques des températures de l'air et des corps chimiques du bassin de chasse d'Ostende; la constitution des tableaux de salinité des échantillons d'eau provenant du même bassin et du schorre de Lillo; la rédaction des fiches géographiques des Polychètes, des Anomoures, des Cestodes et des Poissons fournis par l'exploration de la mer; la préparation microscopique des Hydraires récoltés dans les croisières du "Mercator" et dans celles du Prince Albert de Monaco; la microphotographie de Protozoaires, de Coelentérés et de Mollusques d'origines diverses.

5.- Section des Vertébrés fossiles.

La Section, privée du personnel scientifique, est gérée par M. le Directeur du Musée avec l'aide de M. le Conservateur adjoint Glibert.

Le personnel technique a mis en plateaux les ossements quaternaires recueillis dans les fouilles de Goyet, galerie I et annexes.

Il a restauré les ossements humains d'Arlon, les crânes humains d'Hastière et 80 autres pièces diverses.

Les pièces précieuses, démontées et transportées dans les sous-sols, ont subi une réparation complète comprenant le lavage, la fermeture des crevasses avec du carton-pierre et leur imprégnation de gomme laque.

6.- Section des Vertébrés Récents.

Parmi les travaux qui ont occupé le personnel technique on citera : le reclassement de la collection ostéologique des Poissons, des Batraciens et des Reptiles, la rédaction de nouvelles fiches d'espèces pour les Poissons de la collection générale, pour les Poissons des missions de Witte et Damas, ainsi que pour les Batraciens de la Zoological Research Supply of Englewood; la confection de nouvelles fiches d'espèces pour cinq familles d'oiseaux comprenant 1.150 pièces; la constitution du catalogue sur fiches de tous les oiseaux de la faune belge (noms latins, français et flamands); l'étiquetage de huit collections ichthyologiques comptant 2.199 pièces; la mise en alcool de douze collections de Poissons, Batraciens et de Reptiles, en tout 8.300 individus. A ces travaux, s'ajoutent l'écorchement de 24 Mammifères et de 217 Oiseaux, la préparation de 15 Nids, le débouillage de 20 Mammifères, la mise en peau de 14 Mammifères et de 1.545 Oiseaux, enfin le décharnement ou le nettoyage de 317 pièces ostéologiques.

Le personnel attaché au Service du baguage des Oiseaux a enregistré 460 listes mentionnant 13.600 oiseaux, recherché les distances sur les cartes géographiques et fait maints autres travaux : classement des lettres reçues, envoi de documents aux personnes annonçant une reprise.

7.- Section d'Entomologie.

Le personnel a classé définitivement les Microlépidoptères révisés par M. Janmouille, ainsi que dix familles de la collection générale et de collections particulières. Il a préparé les récoltes de MM. Collart, Fagel, Janmouille et de onze autres naturalistes, étiqueté les Lépidoptères provenant de la 17e croisière du "Mercator", envoyé à 21 spécialistes 2.403 exemplaires à déterminer. Il a dépiqué une partie de la collection des Cérambycides offerte par le Baron Lheureux et désinfecté les 53.840 insectes reçus pendant l'année.

Une autre tâche très importante, a été la préparation des récoltes faites par la mission de Witte au Parc National Albert. Ce matériel, qui représente uniquement les chasses faites au filet-fauchoir, comprend 809.459 insectes. La préparation des matériaux provenant de la mission Damas a ensuite été entreprise. Un personnel rétribué par l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge et par la Fondation pour l'Etude scientifique des Parcs Nationaux du Congo belge contribué à ces travaux.

8.- Section de Paléobotanique.

Le classement des spécimens wéaldiens et des empreintes du Dévonien supérieur de la Belgique, la mise en ordre des pièces du Houiller de Bristol et de Kaiping ainsi que de la collection stainier, la préparation de 133 coupes de bois paniséliens ont occupé le personnel technique de cette section.

9.- Section de Minéralogie et de Pétrographie.

Les travaux suivants ont été exécutés : classement des

minéraux et des roches belges acquis pendant l'année, ainsi que de la collection Paquet; confection de 141 lames minces, nombreux essais en vue de la mise au point de la préparation de ces lames.

10.- Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Toutes les pièces ostéologiques transférées à la section ont été consolidées, ainsi que les ossements recueillis à l'abbaye de la Cambre et 708 pièces provenant du cimetière du Sablon.

Chapitre VI.- L'ACTIVITE DE L'ATELIER DE LA DIRECTION.

L'atelier a terminé quatre plateaux des collections publiques de Diptères. Il a révisé la collection publique minéralogique, les collections publiques de Protistes, de Coelentérés, des fossiles du Cambrien et du Silurien; il a fait l'examen périodique des collections publiques des Poissons, des Batraciens et des Reptiles de Belgique.

Des changements ont été exécutés au stand du Musée royal d'Histoire naturelle dans les expositions ornithologiques. Le stand de l'institution a été installé au Heysel, le 3 mai 1940.

Pour le Service Educatif, il a restauré 12 planches murales et plusieurs modèles d'animaux en carton-pierre et confectionné 55 étuis en carton destinés à des préparations microscopiques.

Parmi les autres tâches, il faut mentionner la confection de l'inventaire général, en deux exemplaires, des objets acquis par le Musée en 1939.

Les travaux d'imprimerie se sont élevés à 336.668 tirages et à 2.281 compositions.

Chapitre VII.- L'ACTIVITE DU SERVICE EDUCATIF.

L'activité de cette section a subi un recul à cause du nombre réduit de visiteurs pendant la période du 10 mai au 15 septembre.

	1939	1940
	----	----
Nombre de visites	705	572
Nombre de visiteurs	22.700	19.594
Nombre des visites accordées aux écoles primaires	503	407
Nombre des visites accordées aux écoles moyennes et aux athénées	71	64
Nombre des visites accordées aux écoles normales supérieures	65	59
Nombre des visites accordées à des groupements extra-scolaires	66	72
Nombre des visites en langue française	575	529
Nombre des visites en langue flamande	129	42
Nombre des visites en langue étrangère	1	1
Nombre des visites illustrées par le matériel didactique	635	447

D'autre part, le nombre des visiteurs isolés a fortement augmenté : ce sont des amateurs désireux de s'instruire et ayant besoin de directives, des membres du personnel enseignant venant se documenter ou demander des conseils.

Les collections du Service éducatif se sont accrues par l'achat de vingt-deux diapositives ayant pour sujet la mer et par quatre dons : un spécimen empaillé d'Alligator mississippiensis et trois cartons vitrés contenant un

lecteur.

exemplaire d'Aurelia aurita, un échantillon de Pandinus africanus et une métamorphose de Gastropacha quercifolia.

Le chef de la Section, M. le Conservateur adjoint L. Debot, n'a pas limité son activité à conduire 448 visites; il a rédigé, dans le Bulletin des Naturalistes belges, vingt-quatre articles de vulgarisation sous les titres suivants :

Le Cheval,

L'Ane domestique, les Mulets et les Bardeaux,

La vie sous la glace,

La Phorésie,

Un escargot se promène,

Un curieux Diptère,

Le Roitelet,

Au sujet d'un préjugé

La Limba,

Au Musée d'Histoire naturelle,

Memento du jeune naturaliste,

Savez-vous ?

Sous les rubriques "qui nous dira ?" et "Chronique de l'Enfant terrible", M. Debot s'est efforcé d'inciter les jeunes à la recherche scientifique.

La revue "Pro Juventute" a publié les articles suivants du même auteur :

Le Machaon,

Voici des fleurs,

N'ennuie pas cette bête,

et une série de "Savez-vous que".

Par la clarté de l'exposé, M. Debot a dû — ce qui n'est pas toujours facile — se mettre au niveau de ses lecteurs.

M. l'Aide-naturaliste R. Verheyen a dirigé 115 visites avec un dévouement et un soin marquants.

Le personnel technique a été chargé de la composition des horaires et de la besogne administrative. Il a montré un zèle constant.

Chapitre VIII.- LISTE DES PUBLICATIONS DU MUSEE.

Le nombre des publications s'est élevé à cinquante-quatre. Il est réparti comme suit :

- 4 mémoires,
- 5 mémoires deuxième série,
- 45 notes composant le tome XVI du Bulletin.

Les mémoires comprennent les travaux de :

- | | |
|--|---|
| G. Delépine | Les Goniatites du Dinantien de la Belgique (n° 91). |
| E. Maillieux, | Les Echinodermes du Frasnien de la Belgique (n° 92). |
| F. Stockmans, | Végétaux éodévoniens de la Belgique (n° 93). |
| E. Leloup, avec la collaboration de O. Miller, | La flore et la faune du bassin de chasse d'Ostende (1937-1938) (n° 94). |

Les mémoires 2e série contiennent les études de :

- | | |
|-----------------|--|
| A. Janssens, | Monographie des " <u>Scarabaeus</u> " et genres voisins (n° 16). |
| E. Leloup, | Caractères anatomiques de certains Chitons de la côte californienne (n° 17). |
| A. Janssens, | Monographie des Gymnopleurides (Coleoptera Lammelicornia) (n° 18). |
| A. d'Orchymont, | Palpicornia de Chypre (n° 19). |
| A. d'Orchymont, | Les Palpicornia des îles Atlantiques (n° 20). |

Le tome XVI du Bulletin est composé des notes suivantes :

- 1.- W. Conrad (Bruxelles).- Notes protistologiques. XIV.- Sur une formation neustique.
- 2.- R. Verheyen (Bruxelles).- Notes sur la faune ornithologique de l'Afrique centrale. III.- A propos d'une collection d'Oiseaux du Haut-Lualaba.
- 3.- V. Laboissière (Levallois-Perret).- Observations sur les Galérucinae des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et descriptions d'espèces nouvelles.
- 4.- V. Van Straelen (Bruxelles).- Crustacés décapodes nouveaux du Crétacique de la Navarre.
- 5.- Eug. Maillieux (Bruxelles).- Le Siegenien de l'Ardenne et ses faunes.
- 6.- Frans Lengensdorf (Bonn) et Robert Leruth (Hermalle-sous-Argenteau).- Etudes biospéologiques. XIX.- Sciaridae (= Lycoriidae) et Mycetophilidae (= Fungivoridae), Cavernicoles de Transylvanie (Diptera).
- 7.- Eug. Maillieux (Bruxelles).- Documents pour servir à l'étude du Givétien de l'Ardenne.
- 8.- V. Van Straelen (Bruxelles).- Pénéides nouveaux Méso- et Cénozoïques.
- 9.- E. Leloup (Bruxelles).- A propos des espèces du genre Squamopleura Nierstraz, 1905 (Amphineures).
- 10.- A. Chavan (Paris).- Les Lucinidae du Montien de Belgique.
- 11.- S. Frechkop (Bruxelles).- Notes sur les Mammifères. XXVI.- Considérations préliminaires sur l'évolution de la dentition des Primates.
- 12.- W. Adam (Bruxelles).- Notes sur les Gastéropodes. VIII.- Sur la présence de Pseudamnicola confusa (Frauenfeld, 1863) en Belgique.
- 13.- A. Collart (Bruxelles).- Dacinae du Congo belge (Diptera : Tripetidae).
- 14.- Eug. Maillieux (Bruxelles).- Contribution à la connaissance du Frasnien moyen (Assise de Frasnes) de la Belgique.
- 15.- E. Leloup (Bruxelles).- Deux nouvelles espèces de Polyplacophores, Cryptoconchus ashbyi et Cryptoconchus roseus.

- 16.- P. de Beauchamp (Strasbourg).- Etudes biospéologiques. XX.- Triclades obscuricoles de Roumanie (Turbellaria).
- 17.- A. d'Orchymont (Bruxelles).- Notes systématiques et biogéographiques au sujet de quelques Hydraena paléarctiques (Col. Palpicornia).
- 18.- W. Adam (Bruxelles).- Notes sur les Gastéropodes. IX.- Sur les espèces des genres Bythinella Moquin-Tandon et Paladilhia Bourguignat en Belgique.
- 19.- E. Leloup (Bruxelles).- Quelques Hydropolypes de la Baie de Sagami, Japon. (2e note).
- 20.- A. Ball (Bruxelles).- Contribution à l'étude des Psooptères. II.- Description d'une espèce nouvelle de Liposcelis de l'île de Chypre et du Liban.
- 21.- W. Adam et E. Leloup (Bruxelles).- La distribution en Belgique de Leucochloridium paradoxum, Rhynchodemus terrestris, Arion intermedius, Platyarthrus hoffmannseggii et Atvaephyra desmaresti.
- 22.- F. Moll (Berlin).- Die Tereidinen im Koeniglichen Museum fuer Naturkunde zu Bruessel.
- 23.- E. Leloup (Bruxelles).- A propos de Scyphothèques.
- 24.- E. Janmouille (Bruxelles).- Notes sur les Microlépidoptères de Belgique. II.- Habitat dans la Forêt de Soignes et moeurs de Banksia staintoni Walsingham (Lepidoptera, Talaeporiidae)
- 25.- V. Laboissière (Levallois-Perret).- Observations sur les Galerucinae des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et descriptions de nouveaux genres et espèces.
- 26.- Dom F. Gillain (St-André) et F. Stockmans (Bruxelles).- Bois ligniteux et bois silicifiés cénozoïques à Loppem (Belgique).
- 27.- R. Poisson (Rennes)?- Sur quelques Hémiptères aquatiques des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. (1ère note)?
- 28.- P. Remy (Nancy).- Etudes biospéologiques. XXI.- Contribution à la faune endogée et saproxylophile de Belgique : Pauropoda récoltés par R. Leruth.
- 29.- W. Conrad (Bruxelles).- Notes protistologiques. XV.- Sur une Euglène du psammon de l'Escaut.
- 30.- M. Bequaert (Gand).- Mydaiidae du Congo belge.
- 31.- A. Tetry (Nancy).- Les Oligochètes de Belgique.

- 32.- W Conrad (Bruxelles).- Notes protistologiques. XVI.-
Sur Peridinium Woloszynskae n. sp.
- 33.- E. Leloup (Bruxelles).- Les Chitons du genre Cryptoplax
Blainville, 1818.
- 34.- A. Janssens (Bruxelles).- Contribution à l'étude des
Coléoptères Lamellicornes Coprophages. II.-
Remarques sur quelques Phanaeïdes.
- 35.- A. Collart (Bruxelles).- Etudes biospéologiques. XXII.-
Helomyzidae (Dipt.) de Transylvanie.
- 36.- E. Leloup (Bruxelles).- Sur la présence d'Aesthètes
chez Cryptochiton stelleri (Middendorff,
1846).
- 37.- V. Laboissière (Levallois-Perret).- Observations sur
les Galerucinae des collections du Musée
royal d'Histoire naturelle de Belgique et
descriptions de nouveaux genres et espèces.
- 38.- H. Schmitz (Valkenburg).- Etudes biospéologiques. XXIII.-
Die Vermutliche Larve von Triphleba antricola
Schmitz.
- 39.- E. Janmouille (Bruxelles).- Notes sur les Microlépidop-
tères de Belgique. III.- Relevé des espèces
observées au cours de quelques explorations
dans le Zwyn et ses alentours. (Knokke s/Mer).
- 40.- R. Poisson (Rennes).- Sur quelques Hémiptères aquati-
ques des collections du Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique (2^{me} note).
- 41.- Eug. Maillieux (Bruxelles).- Note sur des Fossiles
dévonien de l'Afghanistan.
- 42.- C.R. Boettger (Berlin).- Etudes biospéologiques. XXIV.-
Zur Kenntnis der Subterranean Molluskenfauna
Siebenbürgens.
- 43.- A. d'Orchymont (Bruxelles).- Notes biogéographiques
complémentaires sur quelques Palpicornia
Holarctiques (Coleoptera).
- 44.- J. Cooreman (Bruxelles).- Note sur les Hydrachnellae
de la Faune Belge.
- 45.- W. Conrad (Bruxelles).- Notes protistologiques. XVII.-
Chrysomonadées fossiles des collections du
Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique

Chapitre IX.- L'ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE.

Quatorze périodiques ont été acquis par des relations
d'échange.

Sept mille quatre cent trente publications (volumes et fascicules) ont été inscrits aux fiches et registres d'inventaire.

Le numéro d'inventaire des publications, qui était 71.404 le 1er janvier 1940, a été porté à 74.817 le 31 décembre 1940.

Trois mille trois cent quatre-vingts ouvrages ont été reçus en prêt par le personnel scientifique.

Quatre cent quatre-vingt huit ouvrages ont été prêtés par le Musée à d'autres institutions.

Deux cent quarante-deux ouvrages ont été empruntés à d'autres établissements.

Mille quatre cents ouvrages ont été donnés à la Bibliothèque. Les principaux donateurs sont :

M. V. Van Straelen, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique (270),

Ministère de l'Instruction Publique (150),

MM. les Conservateurs d'Orchymont, de Witte et Stockmans.

220 colis ont été confiés à la poste.

749 colis ont été remis au Service belge des Echanges internationaux.

Chapitre X.- APPRECIATION GENERALE ET DESIDERATA.

L'attaque de la Belgique par l'Allemagne et ses conséquences a ralenti, en 1940, l'activité du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. L'exploration, un des objectifs essentiels de l'Institution, a été entravée par l'absence d'une partie du personnel, surtout du personnel technique, et par les difficultés de déplacement.

D'autre part, l'étude des matériaux, dans plusieurs sections, n'a été que partiellement entravée. Les membres du personnel scientifique et les collaborateurs, tant ceux qui purent rester en fonction que ceux rentrés avant la fin de l'année après un éloignement forcé, ont fait preuve, malgré l'insécurité de l'heure et le désaxement des esprits en Belgique, d'un zèle auquel il convient de rendre hommage. Les publications sont, entre autres, signe de cette activité.

Le Service Educatif a poursuivi son oeuvre de diffusion. Le nombre des visiteurs a été réduit d'un septième seulement.

J'exposerais dans un chapitre spécial les conséquences de l'agression allemande pour le Musée.

Je me permets de rappeler que les sections des Vertébrés Fossiles et de Préhistoire manquent encore de titulaires. En outre, le nombre des naturalistes attachés aux Sections d'Entomologie, des Vertébrés Récents et des Invertébrés Récents ainsi qu'au Service Educatif, ne répond pas plus à l'importance croissante de ces départements qu'à l'état de développement de la Science moderne et des nécessités du pays.

Enfin, il convient de relire mes rapports antérieurs pour y trouver l'expression fidèle de la situation du Musée en 1940, en ce qui concerne l'insuffisance des locaux et des installations. Les pertes en matériel et en travail dénoncées antérieurement et consécutives à cet état de choses, croissent sans cesse.

effectué avec l'aide de

Par arrêté de

•
•

DEUXIEME PARTIE

- 1 -

LE SERVICE ADMINISTRATIF.

Chapitre I.- PERSONNEL ADMINISTRATIF.

Après un ralentissement passager, provoqué par les événements de mai 1940, l'Institution a repris son activité rendue plus difficile par les circonstances.

La mobilisation générale et l'ordre de rejoindre l'armée lancé le 10 mai 1940 ont à peu près privé le Musée de la totalité du personnel administratif. Seuls le Gestionnaire, un commis-rédacteur, un commis, un dactylographe et une dactylographe temporaire sont restés en fonctions et ont dû faire face aux multiples exigences du service.

Je tiens à rendre hommage au dévouement et à la fermeté dont a fait preuve M. le Gestionnaire Guillaume durant cette période difficile. C'est en effet, grâce à son autorité que le léger ralentissement signalé plus haut n'a pas eu de répercussion sur la bonne marche des divers services et qu'il n'en est résulté aucune conséquence fâcheuse.

Plus que jamais, les prestations supplémentaires fournies par ce fonctionnaire, sa grande capacité de travail et son esprit d'organisation ont été des plus précieuses pour l'expédition des affaires courantes.

L'inscription à l'inventaire général des publications scientifiques achetées au cours de l'année a été poursuivie. Comme les années précédentes, cet important travail a été effectué avec l'aide de collaborateurs.

Par suite de la difficulté d'approvisionnement, aucune

adjudication n'a été faite durant l'année 1940, et, de ce fait, aucun plateau-caisse ni aucune armoire entomologique n'ont été mis à la disposition des sections du Musée.

Depuis l'exercice 1937, en prévision des événements internationaux imminents, des approvisionnements, aussi considérables que l'état des budgets le permettait, avaient été discrètement constitués. Au cours de l'année 1939, cette mesure avait été appliquée avec rigueur envisageant une consommation de 2 ans. Enfin, au cours du dernier trimestre de l'année 1940, tout ce qu'il était encore possible d'acquérir a été emmagasiné. C'est ainsi qu'une consommation normale, et par conséquent un travail normal, a été prévu finalement pour une période de 3 ans et dans certains cas bien davantage.

La déclaration des approvisionnements, ordonnée par diverses autorités momentanément détentrices de pouvoirs, ne fut pas faite.

Les acquisitions suivantes ont été faites pour les besoins des divers départements :

Section de Paléobotanique :

1 appareil d'agrandissement, de réduction, de reproduction et de projection de corps opaques, 1 statif à colonnes avec accessoires et 1 chambre verticale "Standard" avec accessoires.

Section des Vertébrés Récents :

18 pinces grand modèle, 18 pinces petit modèle, 18 scalpels grand modèle et 18 scalpels petit modèle, 18 paires de ciseaux petit modèle, 40 cruches à lait, une balance semi-automatique, 1 série de cuvettes en carton;

Section d'Entomologie :

3.165 ampoules de verre armées et une étuve thermostatique à chauffage électrique;

Section des Invertébrés Récents :

1 étuve thermostatique, 1 Ionomètre modèle universel, 1 statif binoculaire XA, 3 statifs XB, 3 loupes binoculaires, 1 lampe microscopique, 1 microscope à dissection, 1 objectif photographique "Tessar", 1 chambre verticale "Standard", 1 statif Luvde et 1 épicondendateur.

Section des Invertébrés Primaires :

1 microscope binoculaire stéréoscopique Greenough, 1 microscope à dissection stéréoscopique avec accessoires, 2 dermatoscopes;

Section d'Anthropologie :

1 microscope ortholux avec accessoires.

Administration :

1 machine à écrire, 1 balance semi-automatique.

L'Atelier de la menuiserie accomplit de nombreux travaux en dehors des réparations, dont le résumé succinct est donné ci-après :

6 caisses à cruches; 1 chevalet en bois pour filtrage d'alcool; 1 caissette portative pour collaborateurs; 7 fonds mobiles pour bijoutières; 1 coffret en bois pour fiches; 18 supports pour meubles à collections (Salle VI); 1 monture de scie; 12 portemanteaux; 1 socle en bois pour tortue; 1 armoire pour les surveillants; 1 manche de raclette; 2 planches avec banc; 2 bras de brouette; 1 trépied pour pompe à alcool; 1 trépied pour machine à couper le zinc; 1 caisse pour verser le bois coupé; 1 manche pour fixer les

têtes; de planche

échelles de la cage des Iguanodons; 3 cadres vitrés à l'usage des surveillants-concierges; 2 boîtes en triplex pour les fusibles; 1 support en bois pour étude; 1 boîte en bois; 1 boîte à fiches photographiques; 1 table pour appareil à dessiner; 34 planches pour armoires; 12 fonds de plateaux-caisses; 73 caisses d'expédition; 2 planches à dessiner; 1 jeu de cadres matrices; 24 lattes à fixer dans les caisses d'exploration; 4 boîtes à fiches; 5 portebons à fixer à l'intérieur d'armoires; 3 armoires en Kilndried; 1 petite table pour l'appareil à dessiner; 1 meuble à rayons; 3 portemanteaux; 2 planches en triplex; 4 boîtes en triplex avec fermeture à charnières; 1 petite table pour microscopie; 1 caisse en triplex pour appareil bino-culaire; 1 équerre; 1 pied pour soutenir les propulseurs d'un appareil d'agrandissement; 2 meubles vestiaires; 3 meubles à portes glissantes; 1 bureau dactylo; 1 table de bureau; 1 boîte à fiches, en chêne; 1 chevalet pour fût; 1 baquet pour le transport des marchandises; 2 baquets pour bouchons; 1 armoire-lingère; 1 broche avec dents; 1 petite estrade pour poser le réservoir à cire; 1 caisse avec couvercle; 4 abat-jour en triplex; 2 cadres-bijoutières d'exposition; 59 traverses pour plateaux; un morceau de bois de hêtre pour couler les panneaux en plomb; 2 planches en sapin pour révision des collections; 1 boîte à fiches doubles pour collaborateurs; un escabeau pliant; 1 couvercle et lo montants pour consolider les caisses; 1 coffret en bois pour les couleurs.

Parmi les autres travaux, il convient de mentionner : le placement de glissières en bois dans des caisses-bijoutières; de planches dans l'armoire-pharmacie des surveil-

lants; de deux appliques à un châssis dans la salle des Squelettes; de 4 serrures, d'un treillis et d'un moustiquaire à la conciergerie du parc Léopold; de 5 poignées à un bureau et de 2 poignées de porte; de cloisons en bois dans 12 classeurs; de 10 porte-étiquettes aux meubles de la salle VI; de caisses de sable aux fenêtres donnant sur la rue Vautier et sur le parc; d'une porte à un placard; de 6 boîtes de ronde; de cloisons dans le local de la section de Minéralogie et dans la chambre noire de la section de Paléobotanique; le montage d'un système de fermetures à 3 portes de bijoutières, la peinture de 45 caisses à explorations et de 14 caisses à collections; le noircissement de 5.000 baguettes; le nettoyage de 2 bureaux de dactylographes et de 70 plateaux-caisses; la vérification des plateaux-caisses fournis par la firme Fred Sage; des réparations diverses.

Chapitre II.- EMPLOI DES FONDS.

Le montant des crédits inscrits pour le compte du Musée au budget pour l'année 1940, se chiffre :

pour le "PERSONNEL" à	frs. 2.669.915,--
pour le "MATÉRIEL" à	<u>frs. 2.278.000,--</u>
Total	frs. 4.947.915,--

se répartissant comme suit :

<u>"PERSONNEL"</u>		
		frs. 2.669.915,--
à l'art. 2/7 :	frs. 2.299.065,00	
à l'art. 4/5 :	frs. 18.110,00	
à l'art. 5/6 :	frs. 126.000,00	
à l'art. 3/6 :	frs. 221.740,00	
à l'art. 6/6 :	<u>frs. 5.000,00</u>	frs. 2.669.915,--

Pour faciliter le paiement d'une partie des dépenses à imputer sur l'art. 5/6 "Indemnités accidentelles allouées aux collaborateurs belges", conformément aux instructions ministérielles, une somme de frs. 98.200,00 a été transférée par virements postaux.

Montant du crédit Frs. 2.669.915,00

Transfert de l'art. 5/6
au compte "MATERIEL" Frs. 98.200,00

Frs. 2.571.715,00

à ajouter :

Régularisation à charge
de l'art. 2/7 (Moniteur
Belge n° 69-70 des 10 et
11 mars 1941) + Frs. 1.545,00

Montant net du crédit : Frs. 2.573.260,00

"MATERIEL"

Frs. 2.278.000,00

à l'art. 7/7 : Frs. 300.000,00

à l'art. 8/6 : Frs. 1.225.000,00

à l'art. 11/5 : Frs. 78.000,00

à l'art. 15/5 : Frs. 400.000,00

à l'art. 32 : Frs. 275.000,00

Frs. 2.278.000,00

Transfert de l'art. 5/6
"PERSONNEL" au compte
"MATERIEL" + Frs. 98.200,00

Frs. 2.376.200,00

à ajouter :

Art. 8/6 :

Report de l'art. 8/7 de 1939
à l'art. 8/6 de 1940. (Af-
faire Courtens) + Frs. 10.000,00

à reporter : Frs. 2.386.200,00

Report : Frs. 2.386.200,00

Crédit pour dépenses se rapportant aux exercices 1939 et antérieurs (Moniteur Belge n° 69-70 des 10 et 11 mars 1941) + Frs. 2.300,00

Frs. 2.388.500,00

Art. 32.

Report de l'art. 33 de 1939 à l'art. 32 de 1940. (Affaire Sage). + Frs. 91.250,00

Frs. 2.479.750,00

Transfert de frs. 6000,00 de l'art. 32 de 1940 à l'art. 11/5 de 1940 (Dépêche Ministérielle du 23 février 1940. Comptabilité Générale, 2e bureau, n° 4158-940s).

p.m.

Frs. 2.479.750,00

Montant net des crédits "PERSONNEL" et "MATÉRIEL" réunis : Frs. 2.575.260,00

Frs. 2.479.750,00

Frs. 5.052.010,00

Emploi des crédits.

PERSONNEL.

Article 2/7. Crédit accordé : Frs. 2.299.065,00

Régularisation (Moniteur Belge n° 69-70 des 10 et 11 mars 1941) Frs. 1.545,00

Frs. 2.300.610,00

Traitement d'activité du Directeur, du personnel scientifique, administratif, technique, de surveillance. Indemnités familiales, de résidence, de naissance, Partie mobile des traitements. Cotisations patronales à la Caisse de Retraite des apprentis-préparateurs.

Directeur,	Frs. 78.750,00
Personnel scientifique,	Frs. 596.259,25
Personnel administratif,	Frs. 240.831,40
Personnel technique,	Frs. 622.412,30
Personnel de surveillance,	Frs. 407.893,55
Indemnité de résidence,	Frs. 51.001,60
Indemnités familiales et de naissance,	Frs. 32.390,45
Partie mobile des traitements,	Frs. 14.845,25
Cotisations patronales pour les agents temporaires,	Frs. 4.391,40

Montant des dépenses : Frs. 2.041.128,20

° °

Article 3/6. Crédit accordé : Frs. 221.740,00

Rémunération des agents temporaires et salariés.

Personnel salarié (menuisiers, machinistes-chauffeurs, concierges). Frs. 181.331,75

Indemnités familiales et de naissance. Frs. 4.030,65

Partie mobile des salaires. Frs. 12.805,00

Cotisation patronale pour les agents salariés. Frs. 2.042,50

Montant des dépenses : Frs. 200.209,90

° °

Article 4/5. Crédit accordé : Frs. 18.110,00

Traitements des agents en disponibilité.

Directeur en disponibilité. Frs. 15.090,00

à reporter : Frs. 15.090,00 Frs. 18.110,00

Report : Frs. 15.090,00 Frs. 18.110,00
 Commis en disponibilité. Frs. 2.036,80
 Cotisation patronale pour
 1 commis en disponibilité. Frs. 60,30

Montant des dépenses : Frs. 17.187,10

°
°°

Article 5/6. Crédit accordé : Frs. 126.000,00

Indemnités pour prestations
 diverses Frs. 114.258,30

Montant des dépenses : Frs. 114.258,30

°
°°

Article 6/6. Crédit accordé : Frs. 5.000,00

Secours ordinaires.

Montant des dépenses : 2.133,50

°
°°

RECAPITULATION.

Articles	Montants des crédits	Montant des dépenses	Reliquats
2/7	Frs. 2.299.065,00		
Régular.	<u>Frs. 1.545,00</u>		
	Frs. 2.300.610,00	Frs. 2.041.128,20	Frs. 259.481,80
3/6	Frs. 221.740,00	Frs. 200.209,90	Frs. 21.530,10
4/5	Frs. 18.110,00	Frs. 17.187,10	Frs. 922,90
5/6	Frs. 126.000,00	Frs. 114.258,30	Frs. 11.741,70
6/6	Frs. 5.000,00	Frs. 2.133,50	Frs. 2.866,50

Reliquats totaux à la fin de l'exercice 1940 : Frs. 296.543,00

Report

DEPENSES DE MATERIEL.

Art. 7/7

	Montant des crédits accordés.	Montant des dépenses.
Montant net du crédit accordé : Frs.	300.000,00	
<u>Montant des dépenses.</u>		
A. Loyer de deux maisons. Frs.	17.700,00	
B. Combustible (Charbon & bois de chauffage) Frs.	83.189,00	
C. Eaux. Frs.	7.036,95	
D. Gaz. Frs.	18.568,09	
E. Electricité. Frs.	36.571,40	
D. Impôts, service des vidanges, abonnements et communications téléphoniques. Affranchissement des correspondances, télégrammes, abonnements aux journaux, documents parlementaires. Moniteur Belge et publications s'y rapportant : Abonnements, numéros isolés, tirés-à-part. Transports et autres dépenses de même nature. Frs.	30.848,80	
		193.914,24
Dépenses : Frs.		193.914,24
Reliquat : <u>Frs.</u>		<u>106.085,76</u>
Montant du crédit accordé Frs.	300.000,00	
<u>Art. 8/6</u>		
Montant net du crédit accordé :	Frs. 1.225.000,00	
Report de l'art. 8/7 de l'ex. 1939 à l'art. 8/6 de l'ex. 1940. Affaire Courtens Frs.	10.000,00	
à reporter :	Frs. 1.235.000,00	300.000,00
		193.914,24

	Montant des crédits accordés	Montant des dépenses
Report :	Frs. 1.235.000,00	300.000,00
Crédit pour dépenses se rapportant aux exercices 1939 et antérieurs (Moniteur n° 69-70 des 10 et 11 mars 1941).	Frs. <u>2.300,00</u>	193.914,24
Montant net du crédit :	Frs. 1.237.300,00	
<u>Montant des dépenses.</u>		
A. Equipement des surveillants.	Frs. 7.423,70	
B. Articles de nettoyage des locaux et d'entretien.	Frs. 13.155,45	
C. Travaux d'entretien incombant à l'économat.	Frs. 32.519,61	
D. Frais de préparation, installation de collections publiques et remaniement du matériel destiné à être classé définitivement dans les conservatoires.	Frs. 588.363,91	
E. Bibliothèque et acquisitions.	Frs. 123.700,26	
F. Achat de collections.	Frs. 41.356,35	
G. Fournitures de bureau et reliures.	Frs. <u>191.325,60</u>	
	Frs. 947.844,88	
Différences de change sur créances à l'étranger	— Frs. <u>49,05</u>	
Montant total des dépenses :	Frs.	947.795,83
Dépenses :	Frs. 947.795,83	
Reliquat :	Frs. <u>289.504,17</u>	
Montant du crédit accordé	Frs. 1.237.300,00	
<u>Art. 11/5</u>		
Montant net du crédit accordé	Frs. 78.000,00	
A reporter :	Frs. 78.000,00	1.537.300,00
		1.141.710,07

	Montant des crédits accordés.	Montant des dépenses.
Frs. 78.000,00	1.537.300,00	1.141.710,07
Transfert venant de l'art. 32 (Moniteur n° 69-70 des 10-11 mars 1941)	<u>Frs. 6.000,00</u>	
Montant net du crédit : Frs.	84.000,00	
Montant total des dépenses : Frs.		40.000,00
Dépenses : Frs. 40.000,00		
Reliquat : <u>Frs. 44.000,00</u>		
Montant net du crédit accordé Frs. 84.000,00		
<u>Art. 15/5</u>		
Montant net du crédit accordé Frs. 400.000,00	400.000,00	
Montant total des dépenses : Frs.		356.623,95
Dépenses : Frs. 356.623,95		
Reliquat : <u>Frs. 43.376,05</u>		
Montant net du crédit accordé : Frs. 400.000,00		
<u>Art. 32.</u>		
Montant net du crédit accordé Frs. 275.000,00		
Report de l'art. 33 de l'ex. 1939 à l'art. 32 de l'ex. 1940. (Affaire Sage) (visa n° 2009 du 8 novembre 1939).	<u>Frs. 91.250,00</u>	
	Frs. 366.250,00	
Transfert de l'art. 32 à l'art. 11/5 (Dépêche Ministérielle du 23 février 1940. Comptabilité Générale, 2e bureau, n° 4158-940s)	<u>Frs. 6.000,00</u>	
Montant net du crédit : Frs.	360.250,00	
Montant total des dépenses : Frs.		39.410,00
Dépenses : Frs. 39.410,00		
Reliquat : <u>Frs. 320.840,00</u>		
Montant net du crédit accordé Frs. 360.250,00		
à reporter Frs.	2.381.550,00	1.577.744,02

Montant des crédits accordés.	Montant des dépenses
2.381.550,00	1.577.744,02

Report Frs.

N.B.- Dans le reliquat de Frs. 320.840,- est comprise une somme de Frs. 91.250,- reportée de l'art. 32 de 1940 à l'art. 32 de 1941 (Contrat de la S.A. Fred Sage & C° du 20 octobre 1939, visé le 8 novembre 1939, sous le n° 2009 par le Comptable des dépenses engagées.

D'autre part, la pénurie de matières premières n'a pas permis de donner suite à l'adjudication du 8 novembre 1940. Seul, le soumissionnaire M. Ch. Edrich a remis des prix. Les formalités en vue d'obtenir les autorisations d'exécution du marché n'ayant pas abouti en temps utile, le disponible à cet article est tombé en annulation faute d'engagement avant le 31 décembre 1940.

Transfert de l'art. 5/6 "PERSONNEL" au compte "MATÉRIEL" de Frs. 98.200,- destinés à payer les "indemnités accidentelles allouées aux collaborateurs belges". Frs.

98.200,00

Montant des Dépenses : Frs.

98.200,00

Frs. 2.479.750,00 1.675.944,02

RECAPITULATION.

Articles.	Montant des Crédits	Montant des Dépenses.	Reliquat.
7/7	Frs. 300.000,00	Frs. 193.914,24	Frs. 106.085,76
8/6	Frs. 1.237.300,00	Frs. 947.795,83	Frs. 289.504,17
11/5	Frs. 84.000,00	Frs. 40.000,00	Frs. 44.000,00
15/5	Frs. 400.000,00	Frs. 356.623,95	Frs. 43.376,05
32	Frs. 360.250,00	Frs. 39.410,00	Frs. 320.840,00
5/6	Frs. 98.200,00	Frs. 98.200,00	Frs. 0,00
	Frs. 2.479.750,00	Frs. 1.675.944,02	Frs. 803.805,98

Chapitre III; - TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU MUSEE.

Les situations dénoncées dans mon rapport pour l'année 1939 ne furent pas améliorées, bien au contraire. Au cours de l'année 1940, les travaux d'achèvement du Musée se poursuivirent, sans égard pour les nécessités de l'institution et de la Science, avec une extrême lenteur, sur la base des adjudications faites au cours de l'exercice antérieur. Les interventions des Ministres, qui se succédèrent à une cadence accélérée au cours des trois années précédentes à la tête du Département des Travaux Publics et le personnel sans cesse renouvelé des cabinets ministériels, contribuèrent à retarder, sous l'action d'influences que j'ai eu l'occasion de préciser ailleurs, les travaux décidés autrefois par le Conseil des Ministres. Cette action unilatérale se produisit en dehors du Ministre de l'Instruction Publique seul intéressé et responsable. La campagne menée dans les coulisses par certains éléments appartenant au personnel dirigeant du Ministère des Finances et par quelques membres des Cabinets du Ministère des Travaux Publics, répandant des renseignements inexacts ou ne corrigeant pas des interprétations fautives ou des lectures erronées des budgets, fut poursuivie.

Je rappelle à ce propos mes lettres du 2 mars 1939, n° 23/D, du 16 juin 1939, n° 64/D, demandant que l'on rectifie officiellement les chiffres inexacts reproduits à de nombreuses reprises, notamment par certains Ministres des Finances, et le refus opposés par le Ministre des Travaux Publics du moment, M. Vander Poorten (voir dépêche du 4 août 1939, Administration des Ponts et Chaussées, Bâtiments,

Direction Générale des Bâtiments, n° C 404/38, n° 19038 de sortie) d'informer correctement les Chambres et l'opinion publique à ce propos.

Néanmoins, les mêmes renseignements erronés, déjà produits en décembre 1938 à la Chambre par le Ministre des Finances, M. A.E. Janssens, furent glissés une nouvelle fois par l'Administration compétente des Finances, dans un discours prononcé à la Chambre des Représentants, le 20 février 1940, par M. Gutt, à ce moment Ministre des Finances. Celui-ci se laissa entraîner à dire une phrase où figurait le mot *ilote* à propos du Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, phrase légèrement rectifiée au compte rendu sans que le mot emprunté au vocabulaire de l'antiquité hellénique ait été remplacé. Le Ministre de l'Instruction Publique, M. Eugène Soudan, garda le mutisme.

Je ne jugeai point devoir relever ces attitudes.

Au cours de la séance tenue le 1er mars 1940 par la Chambre des Représentants, M. Matagne, Ministre des Travaux Publics, esquissa une très imparfaite rectification. Malgré ses lacunes, elle mérite d'être retenue eu égard aux attitudes adoptées par les précédents chefs de ce département.

Je rappelle ici les grandes libertés prises avec la vérité et l'honnêteté par certains Ministres et leur manque de correction à l'égard du Directeur du Musée.

Les événements allaient se charger de montrer où en arriveraient les nations négligeant la culture de la recherche scientifique et en général le progrès des connaissances.

La position et la méthode de travail adoptées depuis juin 1930, c'est-à-dire depuis la nomination de M. J. Merlot en qualité de Ministre des Travaux Publics, furent maintenues au cours de l'année 1940, comme elles l'avaient été en 1939, en 1938 et en 1937. Il convient de rappeler la décision du Conseil des Ministres prise le 6 juillet 1928, désignant le Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle pour représenter le Ministre des Sciences et des Arts et le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics, M. A. Delmer, pour représenter le Ministre des Travaux Publics, dans l'étude et la préparation des plans relatifs à l'achèvement du Musée. Cette méthode de travail fut abandonnée par une décision unilatérale du Ministre des Travaux Publics, malgré mes rappels restés sans suite. Il en résulta le gâchis dénoncé, de manière répétée, par le Directeur du Musée. Les travaux furent poursuivis, quand ils l'étaient, sans consultation préalable avec le Ministère et les Services pour les besoins desquels ils étaient entrepris.

Il appartiendra au Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, auquel incombera dans l'avenir le soin de rédiger le rapport final sur les travaux, d'exposer les raisons de ces procédés, à l'aide des documents dont on le pourvoira.

Seule l'installation de la Gendarmerie dans les locaux en construction du bâtiment central, occupation au sujet de laquelle il sera fait rapport plus loin, a provoqué de la part du Ministère des Travaux Publics l'entreprise de certains travaux, après les événements du 28 mai 1940. Ils

sont énumérés ci-après.

Bâtiment du Service Géologique, Annexes de l'aile Sud du Musée royal d'Histoire naturelle, Chaufferie commune aux deux institutions.

- 1) le 5 septembre 1940, cabine haute tension, installation des transformateurs, adjudgée à la firme Sté Belge GARDY, pour la somme de 40.700,00 frs.
- 2) le 12 septembre 1940, démolition d'une maison expropriée rue Jenner, adjudgée à la firme AMEDEV ERNEST, pour la somme de 2.100,00 frs. à restituer à l'Etat. Cette entreprise avait pour objet de dégager le Bâtiment du Service Géologique en agrandissant la cour de service de ce bâtiment.
- 3) le 13 septembre 1940, installation d'une cabine haute tension, sauf les transformateurs, adjudgée à la firme TELEPHONIE PRIVEE, pour la somme de 135.826,00 frs.
- 4) le 3 décembre 1940, travaux de tubages électriques, adjudgés à la firme OMNIUM DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET D'APPAREILLAGES, pour la somme de 155.063,08 frs.
- 5) le 3 décembre 1940, travaux de placement de fils électriques et d'appareils, adjudgés à la firme DE RIJCK & LEGLISE, pour la somme de 107.986,04 frs.

Les travaux énumérés sous les 1°, 3°, 4° et 5° ont été entrepris pour achever l'installation du Service Géologique au point de vue électrique et permettre l'alimentation électrique de l'ensemble des bâtiments de ce Service et du Musée par la cabine de haute tension.

Bâtiment central du Musée royal d'Histoire naturelle.

- 1) le 23 octobre 1940, fourniture des châssis des 4 étages inférieurs du bâtiment central, adjudgée aux firmes CHAMEBEL & BOUCHOUT pour les sommes de 365.849,98 frs. et 82.481,59 frs.

2) le 4 novembre 1940, installation du chauffage des mêmes 4 étages inférieurs, adjugée à la firme COMPAGNIE GENERALE D'HYGIENE, pour la somme de 608.550 frs.

Le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics a visé avant tout, au cours de cette année 1940, à l'installation du chauffage et à la fermeture des baies des quatre étages inférieurs du bâtiment central, afin de permettre l'utilisation de ces locaux par la Gendarmerie. Dans le même ordre d'idée, en dehors du concours de M. l'architecte De Vestel, divers travaux provisoires de cloisonnement, d'installations électriques, etc., furent entrepris par les administrations des Travaux Publics.

Pour ce qui concerne les châssis, toutes les solutions en bronze ou en aluminium, présentées antérieurement par M. De Vestel, ont été abandonnées. Le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics a décidé l'exécution d'une solution moins onéreuse, prévoyant un châssis simple en acier galvanisé muni de verre thermolux, et a écarté la proposition du double châssis en bronze ou en aluminium muni de glaces, faite à l'origine par M. l'architecte De Vestel et seule solution approuvée par le Ministre de l'Instruction Publique.

De plus, l'administration des Travaux Publics, en vue de permettre rapidement l'occupation des locaux, a ordonné la pose provisoire des châssis : on a posé ceux-ci avec un remplissage en briques en excluant les encadrements en céramique. Une vitrerie provisoire a été exécutée. En conséquence, tous les châssis devront être démontés lors de l'exécution des encadrements et ne recevront qu'à ce moment leur vitrerie définitive.

3) le 4 novembre 1940, construction d'une citerne à eau de pluie, adjugée à la firme BOON, pour la somme de 73.945,58 frs. Cette citerne, située dans les fondations du bâtiment central, est destinée à alimenter la chaufferie.

4) le 31 décembre 1940, placement d'installations sanitaires à l'usage de la Gendarmerie, adjugées aux firmes BOON et VAN ELEWIJK respectivement pour les sommes de 150.962,80 frs. et 82.791,00 frs. M. l'architecte De Vestel a consenti à s'occuper d'une partie des grosses tuyauteries de ces entreprises constituant les tuyauteries définitives. Mais il a signalé que la plus grosse partie de ces installations devra être démontée ultérieurement.

Au cours de cette année, pas plus qu'au cours de l'année précédente, aucune mesure ne fut prise, malgré mes instances, pour assurer une protection efficace des richesses du Musée et de la Nation contre les dangers de guerre. Les abris existant ne reçurent pas les aménagements — peu coûteux et peu compliqués à établir — qui doivent permettre leur utilisation. Cette carence est à inscrire à la fois au compte du Ministère des Travaux Publics et à celui du Ministère de l'Intérieur chargé d'assurer la défense passive.

Chapitre IV.- LES COLLABORATEURS.

Le cadre réduit du personnel scientifique du Musée ne permet pas de réunir tous les spécialistes requis par l'étude et les possibilités de recherches qu'offre le domaine si vaste de l'histoire naturelle.

Pour parer à cette carence, l'Institution a dû faire appel à 383 collaborateurs.

Un grand nombre de ces collaborateurs, belges et étrangers, ont contribué à la détermination d'une partie des importantes collections des sections des Invertébrés Récents et d'Entomologie, dont les chefs et leurs adjoints ne peuvent faire face aux multiples charges inhérentes à leurs fonctions.

L'inventaire de l'importante collection malacologique Dautzenberg, ainsi que de la bibliothèque malacologique Dautzenberg et de la bibliothèque ornithologique Ch. Dupond a également été poursuivi avec le concours de personne ne faisant pas partie du personnel régulier de l'institution.

Une somme de frs. 115.952,95 a été consacrée à la rétribution des collaborateurs, dont frs. 18.438,35 aux collaborateurs étrangers représentant leurs frais de voyage, de séjour et de vacations. Cette dernière somme est moins élevée que celle exposée en 1939, les événements internationaux ayant empêché les voyages de nombreux savants.

Chapitre V.- LES PUBLICATIONS.

Malgré un léger ralentissement, dû aux événements surtout à partir du 10 mai, la production scientifique de l'Institution s'est maintenue, durant l'année 1940, à un niveau élevé.

Les publications qui ont été éditées par le Musée et dont le relevé détaillé figure dans la première partie du présent rapport, sont le résultat des recherches patientes entreprises par le personnel scientifique et les collaborateurs de l'Institution. En plus de l'éclat qu'elles projettent sur la réputation du Musée et de la Belgique à

l'étranger, elles contribuent, par la voie des échanges, à enrichir la bibliothèque d'un nombre imposant de périodiques. La possession de ces derniers représente une nécessité absolue pour la continuation des travaux entrepris par les naturalistes de l'Institution et du Pays; sans ces revues il leur est impossible de se maintenir au courant des découvertes scientifiques.

Si la production du Musée était ralentie, les échanges de publications avec les Institutions de l'étranger en subiraient les conséquences et le bénéfice de cet apport précieux serait fortement compromis.

L'impression des Mémoires et du Bulletin a coûté frs. 356.617,30.

La valeur des publications acquises par le Musée en échange de ses travaux, représente pour l'année 1940 une somme supérieure à frs. 1.000.000,00. Ici également une diminution due à la suspension au moins partielle des échanges internationaux est à enregistrer.

Chapitre VI.- DEPENSES POUR LA BIBLIOTHEQUE.

Une somme de frs. 123.651,21 a couvert les dépenses faites pour l'achat de livres et pour la continuation des abonnements. Elle est inférieure à la moyenne des dépenses faites à ce titre au cours des exercices antérieurs, en raison de l'état de guerre.

La reliure des ouvrages acquis par la voie des crédits ordinaires et par la voie des échanges a nécessité une dépense de frs. 128.037,75.

L'arriéré de reliures reste toujours considérable par

suite de l'insuffisance des crédits alloués pour ce genre de travaux et provoque une négligence inadmissible dans une institution de l'importance du Musée. C'est dans le but de remédier au désordre, qui découle de cette situation, que je poursuis un gros effort pour créer une bibliothèque modèle.

Chapitre VII.- NOMINATIONS, MUTATIONS, DISTINCTIONS HONORIFIQUES, GRADES & DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

A.- NOMINATIONS & MUTATIONS.

Personnel scientifique.

E. MAILLIEUX : conservateur, admis à la retraite à partir du 29 février 1940, par A.R. n° 4436 du 15 mars 1940.

A. BALL : conservateur adjoint, un an de congé, sans traitement, accordé, sur sa demande, par D.M. du 27 avril 1940.

R. VAN TASSEL : admis en qualité d'aide-naturaliste stagiaire par D.M. n° 4436 du 24 avril 1940.

Personnel administratif.

W. VANHOVE : dactylographe provisoire nommé dactylographe à partir du 30 juin 1940 A.S.G. n° 4462 du 29 novembre 1940.

M.J. VAN CANT : dactylographe temporaire déchargée de son emploi par D.S.G. n° 4712 du 29 novembre 1940.

J. DELHAYE : désigné en qualité de commis à l'essai par D.S.G. n° 4176 du 27 septembre 1940.

S. PIRSON : désignée en qualité de dactylographe temporaire par D.S.G. n° 4712 du 29 novembre 1940.

Personnel technique.

M. LEBRUN : apprenti-préparateur nommé aide-préparateur provisoire à partir du 14 mars 1940 par D.M. n° 4433 du 8 mars 1940.

J. NIHOUL : apprenti-préparateur nommé aide-préparateur provisoire à partir du 13 septembre 1940 par D.S.G. n° 4677 du 14 novembre 1940.

R. DELVIGNE : admis en qualité d'apprenti-préparateur par D.M. n° 4380 du 20 mars 1940.

V. HENDERICKX : admis en qualité d'apprenti-préparateur par D.M. n° 4380 du 20 mars 1940.

M. DEKLEERMAEKER : admis en qualité d'apprenti-préparateur par D.M. n° 4174 du 22 mars 1940.

Personnel de surveillance.

A. GOOSSENS : surveillant, admis à la retraite à partir du 29 février 1940 par A.M. n° 4337 du 3 janvier 1940.

A. DEBECKER : surveillant, peine disciplinaire entraînant suppression de traitement du 15 mai au 4 juillet 1940 par A.S.G. n° 4539 du 14 novembre 1940 (voir chapitre VIII, Conséquences de l'agression et de l'occupation allemande).

H. TEMMERMANS : surveillant, peine disciplinaire entraînant :
1°.- suspension avec privation de traitement du 16 mai au 15 juin 1940
2°.- suppression de traitement du 16 juin au 27 juillet 1940.
par A.S.G. n° 4539 du 14 novembre 1940 (voir chapitre VIII, Conséquences de l'agression et de l'occupation allemande).

Gens de service.

V. RUELLÉ : machiniste-chauffeur, peine disciplinaire entraînant :
1°.- suspension avec privation de traitement du 16 mai au 15 juin 1940.
2°.- suppression de traitement du 16 juin au 17 août 1940.
par A.S.G. n° 4539 du 14 novembre 1940 (voir chapitre VIII, Conséquences de l'agression et de l'occupation allemande).

A. SIMON : machiniste-chauffeur nommé surveillant par A.M. n° 4062 du 1er mars 1940.

A. HANSSENS : nettoyeur, désigné en qualité de machiniste-chauffeur par D.M. n° 4481 du 24 avril 1940.

G. DEBROUX : nettoyeur, peine disciplinaire entraînant suppression du traitement du 15 mai au 3 juin 1940, par A.S.G. n° 4539 du 14 novembre 1940 (voir chapitre VIII, Conséquences de l'agression et de l'occupation allemande).

B.- DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

E. MAILLIEUX : conservateur. Commandeur de l'Ordre de la Couronne conféré par A.R. du 27 mars 1940.

A. GOOSSENS : surveillant. Médaille d'or, de l'Ordre de Léopold II conférée par A.M. du 8 mars 1940.

C.- GRADES ET DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

M. LECOMTE : conservateur adjoint, promu Agrégé de l'enseignement supérieur par la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Louvain, le 8 mai 1940.

E. MAILLIEUX : Collaborateur et conservateur honoraire, lauréat de l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences) Prix Agathon De Potter pour les sciences minérales, période 1937-1939, proclamé le 14 décembre 1940.

Chapitre VIII.- CONSEQUENCES DE L'AGRESSION ET DE L'OCCUPATIONS ALLEMANDES.

Le Personnel.

Jusqu'au soir du 9 mai 1940, l'activité du Musée s'était maintenue au niveau qu'il était permis d'atteindre eu égard au personnel présent à l'institution. En effet, depuis le 1er septembre 1939, 1 conservateur, 1 conservateur adjoint, 3 aides-naturalistes, 5 préparateurs, 19 aides-préparateurs, 3 apprentis-préparateurs, 3 commis-rédacteurs, 3 commis, 1 préposé au matériel, 2 dactylographes, 4 surveillants, 2 machinistes chauffeurs, avaient été appelés sous les drapeaux.

La mobilisation générale de l'armée et les appels du Gouvernement, de rédaction et d'interprétations diverses, lancés à partir du 14 mai, entraînèrent le départ de 1 conservateur adjoint, 1 aide-naturaliste, 1 chef de laboratoire, 9 préparateurs, 6 aides-préparateurs, 8 apprentis-préparateurs, 2 commis, 1 dactylographe, 3 surveillants, 1 menuisier.

Enfin des membres du personnel durent quitter leur résidence, soit parce que certains en reçurent l'ordre de la part d'autorités qualifiées, soit parce que les faits de

guerre les contraignirent à évacuer leur domicile ou les séparèrent, ce sont le Directeur du Musée, 1 conservateur, 1 conservateur adjoint, 1 aide-naturaliste, 4 surveillants, 1 chauffeur.

Parmi ceux-ci le Directeur du Musée et M. l'Aide-naturaliste A. Collart reçurent, le 14 mai 1940, un ordre nominatif écrit de la main de M. le Ministre de l'Instruction Publique d'avoir le premier à prendre ses dispositions pour, éventuellement quitter Bruxelles avant l'arrivée de l'occupant, le second à se rendre à La Panne par ses propres moyens, rejoindre le Directeur du Musée et gagner ultérieurement la France et le Congo Belge pour y être chargé d'une mission de recherche.

°
° °

L'évacuation partielle de l'administration centrale de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, dont je suis Président, ainsi que de celle de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge, dont je suis l'un des membres du Comité de Direction, était prévue par les mesures à prendre en cas d'envahissement du pays. Au cours de la matinée du 11 mai, M. le Ministre des Colonies, revenant à certains projets formulés antérieurement, me fit part de son désir de voir certains services de la Colonie étendre et accentuer leurs activités au Congo. L'organisation de missions d'étude et de recherches scientifiques notamment était envisagée. Le 12 mai au matin, M. le Ministre des Colonies me fit parvenir de toute urgence un ordre de marche nominatif et un laisser passer m'enjoignant d'installer

un bureau à la côte belge.

Je n'y ai donné suite que le 14 mai, dans la matinée, après réception d'un ordre écrit donné par M. le Ministre de l'Instruction Publique en personne. En effet, les instructions relatives à la mobilisation civile prévoyaient que je resterais à Bruxelles, en cas d'envahissement du pays, en qualité de Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle.

En me donnant cet ordre, M. le Ministre de l'Instruction Publique recommanda de faire diligence pour m'assurer la collaboration d'un certain nombre de naturalistes immédiatement disponibles et, plus tard, de rechercher et de rassembler des spécialistes se trouvant déjà sous les drapeaux.

Le même jour, avant midi, j'ai remis l'ordre ministériel écrit à M. l'Aide-naturaliste Collart, excellent entomologiste ayant l'expérience de la Colonie, qui put y donner suite le 16 mai, mais ne parvint pas à me joindre. D'autre part, en exécution des instructions ministérielles, j'ordonnai à M. le Conservateur adjoint W. Adam — dont la famille avait été évacuée vers la France au cours de la nuit du 13 au 14 mai par les autorités militaires britanniques — d'avoir à gagner la côte belge et la France ensuite pour m'y rejoindre. La présence au Congo de M. le Conservateur adjoint W. Adam, averti notamment de tout ce qui concerne l'étude des vers parasites et ayant l'expérience des pays tropicaux, aurait été d'un très grand secours. Ainsi débutait l'exécution de l'ordre, donné trop tardivement, tendant à évacuer le plus grand nombre possible de spécialistes utiles aux services scientifiques de la Colonie.

Le 14 mai à midi, je confiai la direction du Musée à M. d'Orchymont, le plus ancien parmi les Conservateurs et donnai mes instructions.

L'après-midi du même jour, je quittai Bruxelles accompagné de personnel et d'une fraction des archives des diverses institutions africaines citées plus haut, gagnant St-Idesbald où se trouvait déjà le gros du personnel de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge. Le 15 mai dans la matinée, le Président de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge, le Général Tilkens, me fit part en un entretien téléphonique, de la nécessité de quitter St-Idesbald et de gagner un point situé plus au Sud. Ce qui fut exécuté par les deux institutions en cause et leur personnel, dès que les moyens nécessaires furent réunis, soit le lendemain 16 mai. Ayant atteint Paris le 17 mai au soir, les autorités belges nous pressèrent de poursuivre l'évacuation vers le Sud et de gagner Bordeaux le plus rapidement possible, pour y rejoindre les organismes coloniaux qui s'y trouvaient déjà rassemblés. Bordeaux, atteint le 19 mai au soir, n'offrait déjà plus d'installations disponibles, c'est pourquoi il fut fait choix de Mont-de-Marsan, au Sud de la capitale de la Gironde, pour y installer l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge et l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge.

Le 24 mai, l'installation était prête et notification en fut faite à M. le Ministre des Colonies, au Gouverneur Général du Congo et à M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Le 29 mai, j'ai adressé la dépêche suivante à M. Eugène Soudan, Ministre de l'Instruction Publique, momentanément à Poitiers :

Mont-de-Marsan (Landes), le 29 mai 1940.
5, rue des Landes
Boîte postale 40.

MUSEE ROYAL D'HISTOIRE
NATURELLE DE BELGIQUE.

1.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre ordre du 14 mai 1940, j'ai quitté Bruxelles, avant l'arrivée de l'occupant, après avoir remis temporairement la direction du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique à Monsieur le Conservateur d'ORCHYMONT.

Le 15 mai, j'ai pu rejoindre à St-Idesbald l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, évacué de Bruxelles, organisme scientifique de la Colonie au Comité duquel je siège. D'autre part, ayant pu assurer l'évacuation du service central de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge et de la Fondations pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, dont je préside respectivement la Commission administrative et le Conseil d'administration, j'ai groupé ces deux organismes avec l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge.

Le Département des Colonies et tous les organismes économiques s'intéressant au Congo Belge ayant été installés à Bordeaux, les organismes scientifiques dont je m'occupe ont dû s'en rapprocher autant que possible. Le manque de place n'a pas permis leur établissement à Bordeaux même, mais à Mont-de-Marsan, localité à la fois suffisamment importante et rapprochée du grand port de la Gironde.

Conformément à vos instructions, tendant à mettre le plus grand nombre possible de spécialistes au service de la Colonie, j'ai remis un ordre d'évacuation à Monsieur l'aide-naturaliste A. COLLART, de la section d'entomologie du Musée.

D'autre part, après notre dernier entretien du 14 mai, Monsieur le Conservateur adjoint W. ADAM s'est présenté à moi pour m'annoncer qu'au cours de la nuit précédente, il avait dû évacuer sa maison, sur l'ordre des autorités militaires britanniques, et que sa femme et ses trois jeunes enfants avaient été transportés vers la France. Ce naturaliste pouvant être fort utile par ses connaissances helminthologiques, je lui ai dit de quitter le Musée et de se rendre en France.

Enfin, Monsieur le Conservateur G.F. de WITTE, chef de la section des Vertébrés récents et explorateur réputé du Congo belge, coupé de Bruxelles par les opérations militaires, se trouve actuellement en France. Je lui ai fait part de se tenir à votre disposition pour de prochaines tâches à accomplir dans l'intérêt de la Colonie.

En dehors de moi-même, il y a donc un naturaliste du Musée immédiatement disponible, M. G.F. de WITTE, et deux autres, MM. A. COLLART et W. ADAM, dont j'attends incessamment des nouvelles.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

LE DIRECTEUR D U MUSÉE

(signé) V. VAN STRAELÉN

à Monsieur Eugène SOUDAN,
Ministre de l'Instruction Publique,
POITIERS.

Après les événements du 28 mai 1940, l'action des détenteurs d'une autorité belge en France fut paralysée. Les Ministres belges ne parurent plus capables de donner des directives. D'autre part, les autorités françaises entravaient la circulation des Belges et surtout les départs vers l'Espagne, pays qu'il fallait traverser pour gagner Lisbonne et l'Afrique, au surplus les autorités espagnoles refusant l'entrée de leur pays aux Belges. L'appui du Gouvernement belge manqua. Dans ces conditions, après le 20 juin 1940, il fallut donc prendre la décision de rentrer à Bruxelles, après avoir lancé vers l'Afrique les dernières instructions aux institutions de la Colonie dont j'assumais soit en partage, soit seul, la responsabilité.

Rentré à Bruxelles, le 13 juillet, avec tout le personnel et tous les documents, j'en fis part immédiatement à M. le Secrétaire Général de l'Instruction Publique. Bien que celui-ci eût sans doute été informé des décisions prises

par son Ministre et certainement, depuis le 19 juin, par les soins de M. le Conservateur d'Orchymont, ff. de Directeur du Musée, M. le Secrétaire Général manifesta une grande surprise, écrivant dans un sens qui montrait qu'il avait vécu dans la certitude de l'irrégularité de sa position et de celles d'autres membres du personnel scientifique du Musée.

Entretiens, les Secrétaires Généraux ou faisant fonction, agissant pour la première fois ouvertement en collège, avaient pris le 13 juillet, un arrêté collectif instituant une juridiction d'exception pour juger les titulaires de certaines fonctions de l'Etat, qui, postérieurement au 9 mai 1940, avaient, par ordre ou avec l'autorisation de l'autorité dont ils relèvent, accompagné ou rejoint une administration belge à l'étranger, ou quitté le territoire belge pour quelque cause que ce soit. La publication de cet arrêté avait été précédée et accompagnée d'une campagne de la presse au service de l'ennemi, ayant pour thème la nécessité d'assurer la paix publique, au prix d'une façon de mort civile pour un grand nombre de citoyens belges. Les personnes visées étaient signalées comme pouvant exercer une activité nuisible à la paix et à l'ordre en Belgique, telle que la concevaient les maîtres de l'heure.

Un arrêté, contresigné dans les mêmes conditions que le précédent, daté du 14 juillet et publié au Moniteur belge des arrêtés ministériels et autres arrêtés des Secrétaires Généraux nomma les trois membres de la juridiction d'exception.

Recherchant un appui destiné à masquer la faute commise,

les inspireurs et les signataires de ces arrêtés l'obtinrent sous forme d'une ordonnance du Commandant militaire allemand en Belgique et dans le Nord de la France, datée du 18 juillet et parue au Journal des ordonnances de ce commandant militaire le 25 juillet. Ce document reprend l'essentiel de l'arrêté collectif des Secrétaires Généraux instituant la juridiction d'exception.

Les conséquences de cette faute aboutissaient à une indignité, qui n'aurait été ^{que} plaisante par la déconvenue de certains signataires, mais qui, en réalité, permettaient d'ouvrir des brèches dans l'armature administrative et politique du pays, brèches par lesquelles l'ennemi peut introduire à volonté les forces dissolvantes.

Le 27 juillet, je reçu une lettre, datée du 28 juillet, sans numéro d'indicateur, signée de M. J. Vossen, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, me priant de me présenter au cabinet de celui-ci le 30 juillet, à 15 heures. Le signataire ne spécifiait pas les raisons de son invitation et tentait déjà d'esquiver ses responsabilités. Reçu à 16h.30, je me trouvais devant les trois membres cités au Moniteur, aidé d'un employé remplissant les fonctions scribales.

Les trois membres avaient chacun une attitude différente. Celui qui paraissait remplir la fonction de président, sans doute le conseiller à la Cour de Cassation Wouters, semblait tout gonflé de l'importance de son rôle et donnait l'impression d'avoir perdu tout équilibre et certainement la notion des réalités. La nature de ses questions pouvaient donner lieu de croire qu'il s'agissait d'instruire le procès

du Gouvernement belge y compris des actes que celui-ci avaient légitimement accompli à Bruxelles, avant le 18 mai. Les questions posées par ce magistrat en rupture de prétoire s'égarèrent au point que je dus le rappeler à l'objet de notre entrevue. Enfin, je fus amené à devoir dire qu'on s'expliquerait après la guerre, quand il ne serait plus sous la protection des bayonnettes allemandes. Pendant ce temps, M. Vossen essayait d'effacer la fâcheuse impression que pouvait causer son collègue, tandis que le troisième membre, un avocat du nom de Braun, tout en bégayant, s'efforçait d'amener la conversation sur le Congo belge et le Kivu en particulier, où ses intérêts avaient parfois été en conflit avec ceux dont j'ai la garde dans ces régions. Bref, le désordre dans les idées se manifestait là, annonciateur de ce que la Belgique allait connaître au cours des mois suivants. Je fus invité à signer une déclaration comme quoi je n'avais point pris part à d'actes hostiles envers le Roi en France. Je le fis volontiers. A ce moment, M. Wouters fut pris d'un scrupule linguistique et, donc tout à la fin de l'entretien, qui eut entièrement lieu en français, me demanda en quelle langue je désirais formuler la déclaration. Le magistrat redoublait de négligence envers la légalité.

Après cette scène burlesque, je reçus successivement les lettres suivantes :

MINISTÈRE
DES
TRAVAUX PUBLICS
Secrétariat Général,

Bruxelles, le 5 août 1940.
38, rue de Louvain,
Tel.: 11.80.20.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'après vous avoir entendu, la Commission présidée par M. WOUTERS, conseiller à la Cour de Cassation, a fait savoir au Comité des Secrétaires Généraux, que vous aviez, à la place qui vous était

expressément assignée par le Gouvernement, entièrement rempli votre devoir et que, n'encourant aucun reproche, vous avez le droit, rentré à Bruxelles, de reprendre, la tête haute, l'exercice de vos attributions normales.

J'ai, au nom du Comité des Secrétaire Généraux, prié l'autorité militaire occupante, de ne pas s'opposer à ce que vous assuriez de nouveau vos fonctions dans l'intérêt de l'administration.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite qui sera réservée à ma démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

LE PRESIDENT DU COMITE DES SECRETAIRES GENERAUX,

(signé) DELMER.

à Monsieur VAN STRAELEN,
Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle au
Ministère de l'Instruction Publique,
BRUXELLES.

en date du 17 août 1940 :

MINISTERE
DES
TRAVAUX PUBLICS

Bruxelles, le 17 août 1940
38, rue de Louvain,
Tel.: 11.80.20

Secrétariat Général

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'autorité occupante vient de m'informer de ce que vous ne tombiez pas sous le coup de l'ordonnance du 18 juillet 1940 relative à l'exercice d'une activité publique en Belgique par les fonctionnaires généraux de l'Etat.

En conséquence, il appartient à l'autorité dont vous relevez de se prononcer au sujet de votre rentrée en service.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE PRESIDENT DU COMITE DES SECRETAIRES GENERAUX.

(signé) DELMER.

à Monsieur VAN STRAELEN,
Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle,
avenue Géo Bernier, 7,
Bruxelles.

En recevant cette dernière lettre, je ressentis l'affront fait par le Commandement allemand — désigné par l'euphémisme, l'autorité occupante, dont l'usage s'est accrédité dans la terminologie administrative de ce pays — au chétif pouvoir belge : celui-ci s'était longuement occupé d'un cas qui ne tombait pas sous le coup de l'ordonnance allemande du 18 juillet 1940 et à propos duquel il avait servilement sollicité l'agrément de l'ennemi.

A la date du 21 août, M. le Secrétaire Général de l'Instruction Publique m'écrivit ces 3 lignes :

MINISTRE
de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE Bruxelles, le 21 août 1940.

Direction
E.S.S.
2e section, n° 4539

Monsieur le Directeur,

Me référant à ma lettre du 18 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisé à reprendre vos fonctions de Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle.

Le Secrétaire Général

(signé) M. NYNS.

à Monsieur V. Van Straelen,
Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle,
31, rue Vautier,
BRUXELLES.

Sans attacher aux mesures et procédures administratives plus de valeur qu'elles ne méritent, je dois relever que MM. les Secrétaires Généraux m'avaient donc infligé une suspension de fonction sans traitement faisant sentir ses effets durant 3 mois. Ce qui revient à dire, prenant les

choses au sérieux, qu'une peine disciplinaire a été promulguée pour avoir exécuté fidèlement les ordres du Gouvernement légal de la Belgique.

On pourrait en tirer de nombreuses conclusions.

° °

Parmi les membres du personnel qui avaient été obligés de quitter leurs foyers, au moins 2 sur 3 ont été l'objet de la peine disciplinaire de privation de traitement durant leur absence, avec effet sur la carrière. Je considère ces punitions comme injustifiées et devant être radiées dès qu'une autorité belge non soumise à l'ennemi aura repris le pouvoir.

Tous les autres membres du personnel qui avaient quitté le pays ont été réintégrés, après avoir été momentanément suspendus de leurs fonctions sans traitement jusqu'à ce que leur cas ait été examiné et qu'une décision soit intervenue à leur sujet. Ils ont le droit de se plaindre.

A la fin du mois de juillet, tout le personnel était revenu au poste, sauf les membres mobilisés retenus comme prisonniers de guerre.

La position juridique et morale.

Dès que je repris normalement la direction du Musée, je me plaçai, ici, comme dans les autres institutions où je détiens une partie de l'autorité, dans le cadre constitué par les titres premier et troisième du Livre II du Code Pénal. Je ne pus me résoudre à suivre les exemples donnés journallement, surtout à cette époque, par de nombreuses

autorités. En effet, la situation n'est en rien différente de celle qui avait débuté le 4 août 1914 pour finir le 11 novembre 1918. Il n'y a de place pour aucune équivoque, tant du point de vue du droit que de l'honneur.

La situation juridique, après le 10 mai 1940, ne présente qu'une légère variante, due à l'existence de la loi du 10 mai 1940 relative aux délégations de pouvoirs en temps de guerre. Là non plus, je ne pus me rallier aux innovations audacieuses introduites dans l'interprétation et l'application de cette loi.

Enfin, la jurisprudence issue de l'examen de certaines défaillances nées des événements de 1914-1918 constitue un supplément d'information, dont nos prédécesseurs n'avaient pas le bénéfice. Mais là où les textes font défaut, il reste, en cas de doute, le recours aux simples lois de l'honneur et de la moralité.

En conséquence je ne prends, ni propose aucune décision sortant du cadre des lois et des règlements qui régissaient l'institution le 10 mai 1940. Toutes celles qui nécessitent un arrêté royal sont tenues en suspens et j'entends m'en tenir là, sauf le cas d'extrême urgence et d'imprévisibilité.

Le point de vue que je viens de définir suffit pour faire comprendre mon isolement complet. Chaque fois que l'occasion s'en présente les dépositaires de l'autorité supérieure et une notable fraction de l'opinion publique ne manquent pas de le faire sentir.

Les bâtiments.

Le manque d'équilibre et de jugement manifesté par un

certain nombre de personnes se traduit notamment par des projets souvent suivis de décisions bouleversant ce qui a été fait sous le couvert des autorités constituées et non soumises aux directives de l'ennemi. C'est à propos des travaux d'achèvement du Musée et des constructions en cours, qu'en ce qui concerne l'institution, cet état d'esprit est apparu clairement. Le pouvoir brusquement remis à certaines personnes est trop lourd à porter pour elles.

Dès la mi-août, M. le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics envisagea une série de mesures, d'inspiration fort diverse. Tous ces projets devaient aboutir au même but : détourner les édifices de l'usage pour lequel ils ont été conçus, élevés et payés et qui doivent aider à la coordination d'une part importante des activités et des besoins scientifiques du pays et de sa colonie. Le tout se passa sans demander l'avis du Directeur du Musée, ni apparemment M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique, sans même informer ce dernier, si j'en juge d'après les documents dont je puis disposer.

Il fut d'abord question d'installer définitivement le Ministère des Travaux Publics dans le nouveau bâtiment central du Musée, complètement approprié dans ce but.

Enfin surgit un projet modifiant partiellement la destination du bâtiment central, en réservant un certain nombre d'étages pour y placer un laboratoire de géotechnique. Dans l'esprit de l'auteur du projet, le reste ou une fraction du reste du bâtiment resterait à la disposition du Musée. On reste confondu de la méconnaissance des principes de l'organisation du travail scientifique, autant que de

l'oubli des nécessités de la conservation des collections que révèle ce projet, dans le chef du Département des Travaux Publics après plus de douze ans d'études et de travaux.

A la suite des protestations du Conseil de Surveillance du Musée et du Directeur, le 7 octobre 1940, M. Delmer, Secrétaire Général des Travaux Publics a fait savoir à M. le Secrétaire Général de l'Instruction Publique, dans une lettre ambiguë dont j'ai relevé les termes le 14 octobre, qu'aucune décision tendant à modifier la destination des nouveaux bâtiments du Musée, n'avait encore été prise à cette date, mais qu'il s'est simplement appliqué à utiliser, au mieux des intérêts de la Nation une partie des bâtiments en question. Cette situation, dit M. le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics ne préjuge en rien quant à la destination future des travaux prémentionnés. Enfin, le 6 novembre, M. le Secrétaire Général des Travaux Publics après bien des atermoiements et nombre de déclarations contradictoires, certifia que l'occupation par d'autres services "est accidentelle et tout à fait provisoire. Elle ne retardera pas d'un seul jour la prise de possession de ce "bâtiment par les services du Musée d'histoire naturelle."

Le Conseil de Surveillance du Musée, seul appui légalement organisé de l'institution, a été saisi de ces questions et les a suivies de près. Ce haut collège n'a pas cessé ses démarches pressantes pour rappeler qui de droit à ses devoirs.

Quoiqu'il en soit, les nombreuses discussions et allusions attirèrent l'attention de l'armée allemande sur les bâtiments. D'autant plus qu'entretemps des travaux, fort apparents, avaient été entrepris pour préparer l'installation d'un corps de gendarmes. Dès le 20 juillet, des canons

antiaériens avaient été placés sur le toit du bâtiment central avec un nombreux personnel.

D'autre part, l'armée allemande réquisitionna une partie des locaux préparés pour la Gendarmerie et y installa un dépôt d'habillement et de couchage pour l'armée de l'air, pourvu d'ateliers occupant un nombreux personnel civil de nationalité belge, en dehors du personnel militaire allemand.

Les collections, le matériel, les mesures de protection.

Au jour de l'attaque allemande, les mesures prises pour la protection des collections et du personnel se réduisaient à peu de choses. Les collections scientifiques installées dans les salles placées immédiatement sous le toit avaient été descendues, au cours du mois de septembre 1939. Elles comportent la collection d'entomologie et les collections de mollusques récents (la collection Dautzenberg exceptée), ainsi que la collection d'invertébrés quaternaires, tertiaires et crétaciques. La collection d'entomologie placée en boîtes a été empilée au niveau supérieur du conservatoire n° 3, situé dans les sous-sols de l'aile Sud, dont tous les orifices extérieurs ont été bouchés à l'aide de sacs de sable. La collection de mollusques récents, placée en plateaux-caisses, a été disposée en piles dans le couloir du sous-sol de l'aile Sud. Les collections de mollusques quaternaires, tertiaires et crétaciques, également conservées en plateaux-caisses, ont été entassées dans le couloir du niveau inférieur des Anciennes Galeries, dont quelques orifices sont obturés à l'aide de sacs de sable.

Parmi les collections exposées dans les salles publiques, seules celles relatives aux vertébrés fossiles comprennent des exemplaires uniques. Elles sont fort menacées en raison du mode de couverture de la Salle I, consacrée aux vertébrés vivants et fossiles de la Belgique, dont une moitié est sous verrière ou toit de zinc. Le manque de locaux et les dimensions des pièces n'ont pas permis de faire plus qu'un choix parmi les objets à préserver spécialement. Les Iguanodons et les grands vertébrés en général ne sont donc pas abrités. Parmi les industries humaines, les spécimens les plus précieux ont été enlevés des vitrines. Les pièces retirées de la Galerie ont été placées dans le conservatoire n° 1 situé dans le sous-sol de l'aile Sud. Dans la salle V, le squelette de *Neobalaena* a été démonté et descendu au niveau inférieur des Anciennes Galeries. Toutes les autres collections sont restées en place. Rien n'a pu être fait pour le sauvetage de l'ineestimable bibliothèque.

Comme il a déjà été écrit plus haut, on ne peut qu'enregistrer une carence totale des organes administratifs chargés spécialement d'assurer ces mesures de protection. Les dispositifs dont la construction m'est annoncée depuis le 3 septembre 1939 n'existent pas encore. D'autre part, les beaux abris situés dans les nouveaux bâtiments du Musée et selon mes projets destinés à abriter les Iguanodons et en général toutes les collections, dont il est question plus haut, ne sont pas terminés, malgré mes instances.

Douze ans après le début des études et cinq ans après le début des travaux, le Musée n'a pas encore l'usage des dispositifs protecteurs prévus pour les événements actuels,

dispositifs d'ailleurs imposés par des instructions ministérielles. Le gros de la dépense a été fait, mais on n'a pas poussé, malgré mes efforts, à l'exécution des travaux accessoires devant rendre utilisables les belles installations existantes. Je rappelle à ce propos ma lettre du 2 octobre 1940, n° 51/D, à M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique.

Installée dans des locaux dont plus de la moitié sont vétustes et constituent de véritables bûchers, une fraction du patrimoine national, inscrite à l'inventaire des biens de l'Etat pour plus d'un demi milliard de francs et représentant un capital de travail énorme, traverse les événements actuels sans autre protection que sa bonne étoile. Aucun pouvoir n'a pu trouver les 200.000 frs. nécessaires pour mettre la dernière main aux abris spécialement construits et sans doute parmi les meilleurs existant en Belgique.

Des caisses de sable et des pelles réparties dans tous les locaux indistinctement, par mes soins, constituent la seule précaution extraordinaire contre l'incendie.

Les mesures de protection pouvant être prises par le Directeur du Musée se limitèrent, du 10 au 30 mai, à la fermeture des compteurs à gaz et à électricité durant la nuit, à tripler les gardes de nuit portées de 2 à 6 hommes, à maintenir une permanence de personnel administratif et technique de 6 hommes, en dehors du personnel habitant au

Musée même, M. le Gestionnaire Guillaume, 2 chauffeurs et 2 surveillants. D'autre part, les salles publiques du Musée restèrent fermées du 10 mai au 6 juin, conformément aux instructions ministérielles du 4 septembre 1939. Durant le même laps de temps des rondes furent faites sur les chantiers avoisinants le Musée par le personnel de surveillance de l'institution. Ces chantiers avaient été abandonnés sans que les brèches ouvertes dans les murs de l'aile Sud aient été fermées. Il était donc facile de s'introduire dans le Musée et c'est la raison de cette prise d'initiative dans des lieux auxquels ne s'étend pas l'autorité de la Direction du Musée.

Les mesures à prendre pour assurer la protection du personnel se réduisirent à un minimum, quoiqu'elles aient été définies par diverses instructions ministérielles, elles se firent attendre longtemps. Rappelées une dernière fois, par mes soins, le 16 avril 1940, à M. le Ministre de l'Instruction Publique, elles eurent un commandement d'exécution le 16 mai 1940, sous forme d'un envoi de 50 masques à gaz remis par la Ligue pour la Protection aérienne. J'avais appris l'existence de ces masques à la Ligue précitée et ils furent remis au Musée parce qu'ils allaient tomber aux mains de l'ennemi.

Le 21 mai, à la suite d'un ordre du Bourgmestre de Bruxelles, les armes à feu faisant partie du matériel de chasse du Musée ont été déposées à la Division centrale de Police, rue du Marché au Charbon, 30, à Bruxelles,

Après inventaire détaillé, ce qui appartenait à l'Université de Louvain lui fut remis et le restant, c'est-à-dire, à peu près tout, fut classé et déposé au Musée en attendant la fin des hostilités, qui permettra la reprise des travaux.

Les Rapports avec l'autorité allemande.

Le 20 mai, au début de l'après-midi, un détachement de soldats allemands armés de fusils, fit irruption dans le Musée par la porte donnant sur le parc Léopold. Une partie occupa l'entrée, une autre se rendit à l'étage de la direction. Reçu par M. le Gestionnaire Guillaume, le chef du détachement, le géologue militaire K. von Bülow (en temps normal chef du Service Géologique du Mecklembourg à Rostock) exigea avec brutalité la remise des documents suivants : carte géologique des îles Britanniques au 1/1.000.000, carte géologique de Douvres et environs, cartes géologiques de France, département de Seine-et-Oise au 80.000e et six cartes géologiques de France, département de Seine-et-Marne au 80.000e. Il en donna reçu. A la date du présent rapport ces cartes ne sont pas encore restituées.

Le 4 juin, vers le milieu de l'après-midi, se présenta, dans les mêmes conditions que le géologue von Bülow, le géologue militaire H. Breddin (en temps normal professeur à l'école supérieure technique d'Aix-la-Chappelle). Celui-ci préleva dans les collections de cartes, les documents suivants : Carte géologique de France au 80.000e, feuilles

n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 21, 22, 23, 33, 34, 47, 48, 49, 50, 64, 66 avec notes explicatives. Il en donna reçu, déclarant agir au nom de la Wehrgeologengruppe Köln, Friedrich Schuh (en temps normal professeur à l'Université de Münster en Westphalie). Ces cartes ne sont pas encore restituées.

Le 26 juin, le géologue militaire H. Breddin se présenta une nouvelle fois au Musée, cette fois avec plus de calme et de simplicité. Reçu par M. le Conservateur Demanet, il réquisitionna la carte géologique de Belgique au 40.000e, planchettes n° 1 à 226, donnant un reçu. Cet important document fut restitué au Musée le 5 septembre 1940, sur mes instances basées sur le fait de l'occupation par l'armée allemande du Service Géologique de l'Etat, dont toute la bibliothèque était donc aux mains des géologues militaires allemands. Les cartes suivantes n'ont pas été restituées : n° 93 et 94, n° 107 à 109, n° 121 à 123, n° 134 à 136, n° 143, n° 147 à 149.

Le 26 août 1940, M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique m'a demandé, par écrit, si le Musée avait déjà repris son activité normale. Je n'ai pu répondre que négativement. En effet, une fraction notable du personnel, soit 20 agents, étaient encore prisonniers ou pas rentrés, dont 3 membres du personnel scientifique et 12 membres du personnel technique, l'impression du Bulletin et des Mémoires était arrêtée, quant à l'arrivée des livres et des mémoires publiés à l'étranger, elle était suspendue.

Tout le mois de septembre passa sans qu'une intervention ne se produise.

Le 4 octobre, dans la matinée, je reçu un message téléphonique d'un Militärverwalter, notifiant de me présenter immédiatement à son cabinet, rue de la Loi, 10. Me rendant à cet ordre, je fut conduit dans un local dépendant de la questure de la Chambre des Représentants où se trouvait cet administrateur militaire allemand, qui se présenta. Il s'appelait Reese. Jeune et de manières très enveloppantes il me fit part avec des marques de déférences exagérées que le Gouvernement allemand donnait ordre d'avoir à poursuivre toutes les activités comme avant la guerre, couvrant le Musée et son directeur en particulier, d'éloges. A cela, je répondis que je serais heureux que le Musée put reprendre toute son activité, déférant ainsi à cet ordre, mais que cela n'était possible qu'à certaines conditions :

- la libération immédiate de tous les membres du personnel prisonniers de guerre, sans distinction, soit 17 hommes,
- la permission de poursuivre les achats des matières et des instruments nécessaires aux travaux scientifiques et à la conservation des collections,
- l'autorisation de continuer l'impression du Bulletin et des Mémoires,
- la reprise du Service des Echanges internationaux avec les pays dont les communications avec la Belgique n'étaient pas coupées,
- la disposition comme avant le 10 mai de la partie "Matériel" du budget.

Enfin, je lui demandais de pouvoir sauver ce qui restait du matériel et des collections entreposés à l'Institut maritime d'Ostende.

Il me promet d'examiner toutes ces questions, me priant de lui faire parvenir d'urgence la liste nominative, avec tous les renseignements disponibles, des membres du personnel prisonnier de guerre.

Je revis le même administrateur militaire, le 21 octobre au matin, sur convocation téléphonique. Il m'annonça que tout ce que j'avais sollicité pour le Musée était accordé. Il en fut ainsi notamment en ce qui concerne la libération des prisonniers, qui rentrèrent alors graduellement à partir du début du mois de décembre, dont 8 étaient revenus au foyer avant la fin de l'année.

Le sauvetage des collections et du matériel déposés à l'Institut maritime d'Ostende a été relaté plus haut.

Bruxelles, le 12 décembre 1941,
Le Directeur du Musée,



Van Hecke